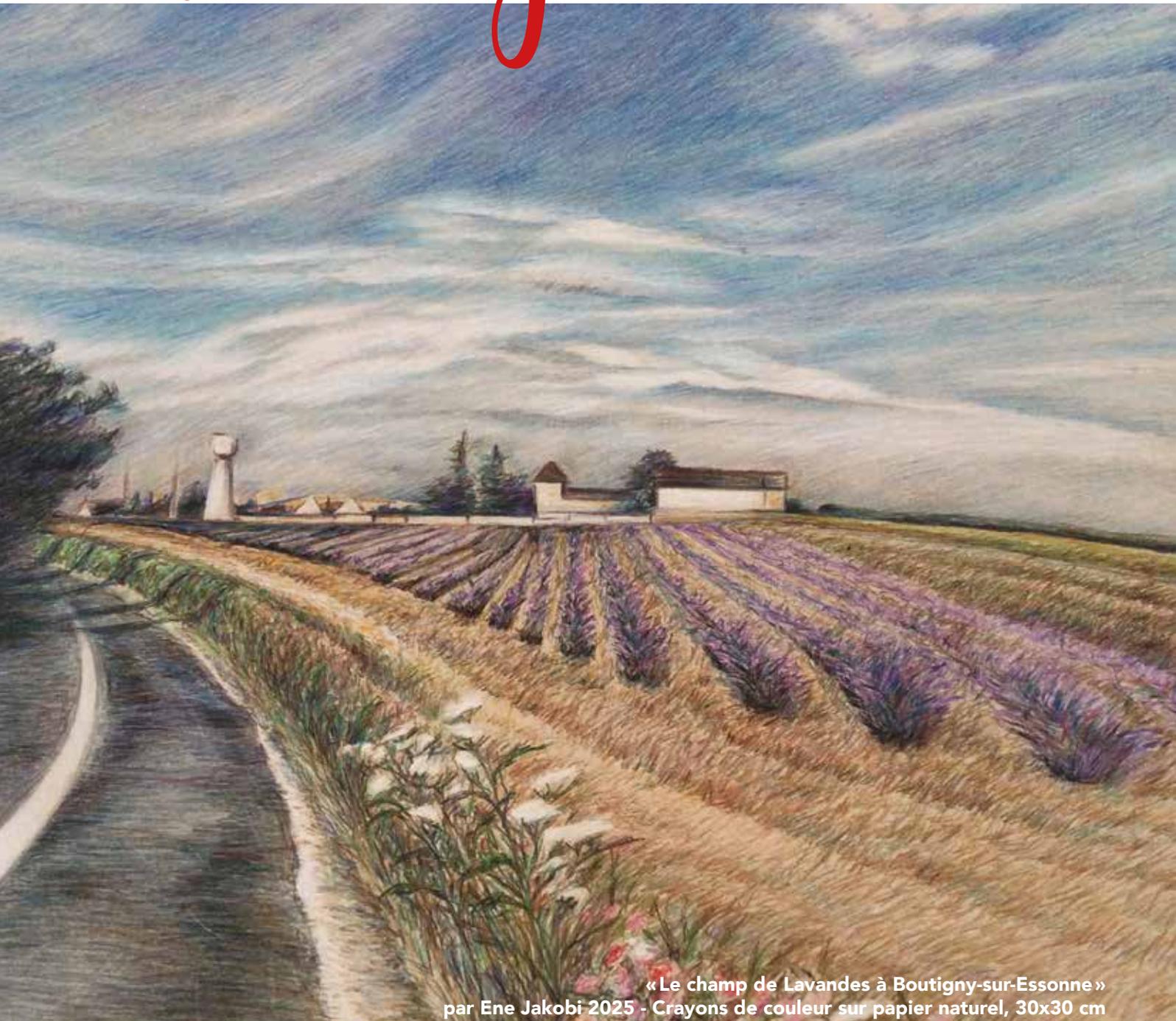


# Le petit bulletin Boutignacois

#3 - Juin 2025



« Le champ de Lavandes à Boutigny-sur-Essonne »  
par Ene Jakobi 2025 - Crayons de couleur sur papier naturel, 30x30 cm





## Illustration à la UNE

«Ene Jakobi est une artiste plasticienne qui nous plonge dans ses longues promenades au fil des villes et villages de France que selon elle, "chacun doit visiter avant de mourir".

Les promenades d'une rêveuse solitaire qui a pourtant bien les pieds sur Terre. À la différence de Rousseau, Ene dit sans dire et immerge le spectateur dans une aventure humaine, celle de sa vie, celle de la nôtre, celle que nous connaissons tous et dont nous sommes imprégnés.» Camille Sauer

Le site internet de l'artiste : [www.ene.book.fr](http://www.ene.book.fr)

Illustration : «Le champ de Lavandes à Boutigny-sur-Essonne», Ene Jakobi 2025

Crayons de couleur sur papier naturel, 30x30 cm



## Info Mairie

Mairie de Boutigny-sur-Essonne  
11 boulevard Quin  
91 820 Boutigny-sur-Essonne

**Tél. : 01 64 57 90 10**

### Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h  
Les lundis, mardis et vendredis  
de 14 h à 17 h 30  
Nocturne les jeudis de 16 h à 19 h

## Sommaire

<b>Vie municipale</b> .....	<b>4</b>
<b>Éducation, jeunesse et famille</b> .....	<b>8</b>
<b>Vivre ensemble</b> .....	<b>14</b>
<b>Ma ville bucolique</b> .....	<b>24</b>
<b>Ma ville pratique</b> .....	<b>32</b>
<b>Vie associative</b> .....	<b>38</b>
<b>Au cœur du bourg, la vie commerçante</b> ...	<b>42</b>
<b>Planning des vacances scolaires</b> .....	<b>44</b>
<b>Infos Botignacoises</b> .....	<b>46</b>

### Le Petit Bulletin Botignacois #3

Magazine édité par la mairie de Boutigny-sur-Essonne

Consultable sur notre site

<http://www.boutignysuressonne.fr>

**Directrice de la publication** : Patricia Bergdolt

#### Comité de rédaction :

Patricia Bergdolt, Hatem Benthabet, Isabelle Constante, Sabine Delanaud, Matthieu Delcambre, Lionel Fohrer, Geneviève Greffin, Christophe Kergrais, Véronique Lopez, Gaëlle Neves, Fabrice Pons, Isabelle Roques et Jean-Luc Vuillemenot.

**Création** : Agatha Miquel - [agathamiquel.com](http://agathamiquel.com)

**Crédits photo** : Boutigny-sur-Essonne, Christophe Kergrais, Lionel Fohrer et Matthieu Delcambre  
Dernière de couverture par Jérôme LOPEZ / Illustrations : Freepiks



## Édito du Maire

Chères Botignacoises et chers Botignacois,

Notre commune avance avec détermination, et les résultats sont là : engagement citoyen, gestion rigoureuse, projets concrets.

Je suis très fière de vous annoncer que Boutigny-sur-Essonne a été distinguée par **les trophées de la biosphère Fontainebleau & Gâtinais**, dans la catégorie «sensibilisation». Ce prix, décerné par **l'UNESCO** et accompagné d'une dotation de 1000 €, vient saluer le travail remarquable de notre **Conseil Municipal des Enfants**, animé par madame Véronique LOPEZ. Leur mobilisation pour le développement durable reflète les valeurs profondes portées par l'équipe municipale.

Autre reconnaissance des actions en faveur de la protection de nos espaces naturels sensibles a été la présence de monsieur Allain BOUGRAIN DUBOURG, président de la LPO, lors de l'inauguration du Chemin des Marais.

Chaque dotation, chaque économie d'échelle, est utile à notre budget; ainsi l'adoption de celui de 2025, comme chaque année, a été réalisée avec sérieux et responsabilité afin d'affronter le contexte économique incertain. En effet, malgré les pressions financières, nous affichons un **excédent budgétaire**, une baisse de nos dépenses de fonctionnement (-0,7 %) et une augmentation des subventions, preuve d'une **gestion saine**, soulignée par la direction des finances publiques.

Cependant, nous ne sommes pas épargnés par certaines hausses : le coût des **assurances**, des **charges salariales liées aux obligations nationales**, ou encore des prestations de **restauration scolaire**. Les défis sont nombreux, mais nous les affrontons avec méthode et anticipation.

De **bonnes nouvelles** sont à noter, en particulier, la diminution drastique de nos **dépenses en électricité**, de 130 000 € à 74 000 € en 2024, à la suite du plan d'économie d'énergie déployé en 2022.

L'année 2025 s'annonce également riche en projets structurants, qui sont systématiquement accompagnés des subventions sollicitées auprès de nos partenaires (État, Région, Département, PNRGF, CAF, etc.). Parmi les nombreuses **opérations d'investissement** :

- **La réhabilitation de l'école élémentaire des Singes Verts, projet majeur pour notre jeunesse** : toutes les études sont finalisées, et nous attendons les réponses à nos demandes de subventions.
- **La modernisation de l'éclairage public, la vidéoprotection, la restauration de notre église, la sécurisation des voiries, la préservation de nos espaces naturels** : autant d'initiatives au service de notre cadre de vie.
- **L'ouverture d'une 8<sup>e</sup> classe**, dotée de mobilier neuf et accompagnée d'un soutien fort à l'école et aux activités périscolaires.

Un mot également, sur **l'avancée de notre projet d'acquisition de l'ancienne boucherie**, qui amorce une étape clé pour l'avenir du centre-bourg; nous n'avons jamais été aussi près de la signature après de nombreux rebondissements!

Notre engagement se poursuit également sur le terrain **associatif, festif et social**. Les événements tels que la **fête des familles, le repas des seniors, les illuminations de Noël**, ou encore **les permanences du CCAS** sont reconduits. Le soutien aux **associations locales** est maintenu, tout comme l'attention portée à l'embellissement de nos quartiers (fleurissement, plantations...).

Enfin, je termine sur une note environnementale, puisque l'effort collectif du tri, réalisé par chacun de vous, a permis une **réduction significative des déchets ménagers** (180 kg/hab contre 340 kg au niveau national) : bravo à vous toutes et tous! Ce résultat contribue à la **baisse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)**.

Ensemble, nous bâtissons une commune dynamique, durable et solidaire. Merci à toutes les forces vives, aux agents municipaux, aux élus, aux bénévoles, et bien sûr à vous, habitantes et habitants pour votre confiance et votre engagement.

Très chaleureusement,

**Patricia BERGDOLT**  
Maire de Boutigny-sur-Essonne

# Un budget dynamique et ambitieux pour la commune

L'ensemble du conseil municipal a voté le budget pour l'année 2025, confirmant une gestion saine et de solides perspectives pour les projets communaux. Grâce à un excédent cumulé, la commune peut poursuivre le financement de ses projets, malgré un contexte national et international tendu.

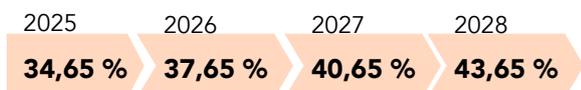
Pour exemple, depuis 2018 la commune a perdu 14 % des dotations d'État (Dotation globale de fonctionnement et Dotation de solidarité rurale).

## Budget 2025 : une gestion stable et saine

**Bonne nouvelle !** Le Compte administratif 2024 fait apparaître un excédent cumulé de 650 477,10 € permettant de poursuivre le financement des projets de la commune pour 2025.

Le Trésor public salue un « budget stable et sain » et note une diminution de 0,7 % des dépenses de fonctionnement. Cependant, il est à noter que la masse salariale a été fortement impactée par les mesures prises par l'État en 2024 et 2025 et notamment concernant :

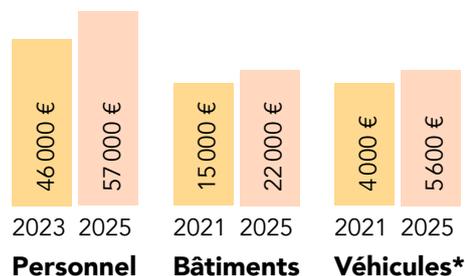
- La revalorisation du point d'indice de 1,5 %,
- L'augmentation du SMIC de + de 3 %,
- L'accueil d'un apprenti aux services techniques,
- Le recrutement de 6 agents recenseurs pour l'année 2024,
- L'augmentation d'un point du taux de la contribution employeur finançant la Caisse Nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL),
- L'augmentation des cotisations patronales CNRACL sur 4 ans soit un taux de :



**Cependant, les renégociations systématiques de contrats ont permis à la commune d'atténuer ces hausses de tarifs.**

On note toutefois une difficulté à renégocier les contrats d'assurance, du fait des conséquences liées au changement climatique engendrant une augmentation de sinistres poussant les assureurs à augmenter très fortement leurs tarifs, voire rompre leurs contrats avec certaines collectivités.

**La commune de Boutigny-sur-Essonne n'échappe pas aux augmentations des contrats d'assurance** en matière de :



*\*malgré une flotte constante.*

De même, le contrat de « Restauration scolaire » augmente chaque année, avec une nouvelle augmentation effective pour 2025 de + 2,17%.

À l'inverse, les dépenses d'électricité, en fortes hausses depuis la crise énergétique de 2022, ont enfin diminué et à la suite des mesures d'économie d'énergie prises par la commune :

2021	67 000 €	Avant la crise énergétique
2022	130 000 €	Crise énergétique
2023	99 000 €	Après la crise énergétique
2024	74 000 €	Après les mesures d'économies communales

En parallèle, la commune a poursuivi ses engagements avec ses projets d'investissement et de fonctionnement accompagnés des financements sollicités auprès de nos partenaires :



## PROJETS DE FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes)

### Accueil périscolaire du matin/midi/soir

**Objectif** : augmentation du nombre d'enfants accueillis

Dépense de la commune	186 595 €
Accompagnement CAF	18 000 €
Participations familiales	45 074 €

### Accueil extrascolaire durant les vacances scolaires

Dépense de la commune (hors masse salariale)	14 325 €
Accompagnement CAF*	9 104 €

\*le taux de la CAF est en diminution malgré l'augmentation du nombre de participants



## PROJETS D'INVESTISSEMENT (dépenses et recettes) :

### La modernisation et la rénovation de l'éclairage public

<b>Montant du projet</b>	<b>667 248 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>383 456 €</b>
<b>Subventions</b>	
L'État - Fonds Vert	107 324 €
L'aide du PNRGF	10 000 €
L'aide de la Région	149 968 €
L'aide du SIEGIF	14 000 €
L'aide du SMOYS	2 500 €

### L'installation de la vidéoprotection

<b>Montant du projet</b>	<b>118 146 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>47 351 €</b>
<b>Subventions</b>	
L'État - DETR1 2024	30 000 €
La Région – bouclier sécurité	24 477 €
Le Département – bouclier sécurité	16 318 €

### La phase finale de rénovation de l'école maternelle

<b>Montant du projet</b>	<b>98 111 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>62 802 €</b>
<b>Subventions</b>	
L'État - DETR2 2024	35 309 €

### Les études pour le projet d'atténuation des ruissellements

<b>Montant du projet</b>	<b>35 688 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>19 463 €</b>
<b>Subventions</b>	
Le Département	16 225 €

### La restauration/rénovation de l'église

<b>Montant du projet</b>	<b>527 418 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>219 418 €</b>
<b>Subventions</b>	
Le Département au titre du contrat partenariat	266 730 €
La DRAC	41 270 €

### Espaces Naturels Sensibles (ENS)

<b>Montant du projet</b>	<b>4 706 €</b>
<b>Autofinancement</b>	<b>2 353 €</b>
<b>Subventions</b>	
Le Département	2 353 €

## 2025, un budget dynamique et tourné vers la réalisation des projets de la commune

Malgré un contexte difficile, la commune affiche un budget dynamique et ambitieux, tourné vers la réalisation de projets structurants pour tous les habitants. Les efforts de gestion et la recherche de partenaires financiers permettent de maintenir un équilibre sain et de préparer l'avenir avec confiance.

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	<b>4 308 413,47€</b>	4 308 413,47€
Section d'investissement	<b>2 197 161,52€</b>	2 197 161,52€
TOTAL	<b>6 505 574,99€</b>	6 505 574,99€

### Les projets inscrits au budget 2025 et en cours :



## Éducation, jeunesse et famille

### ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DES SINGES VERTS :

#### Point d'avancement du projet de réhabilitation :

- L'avant-projet est finalisé, ainsi que toutes les études préalables au démarrage du chantier; le montant total des études s'élève à 250 000 €,
- Toutes les demandes de subventions intégrant le plan de financement ont été sollicitées et nous sommes en attente des montants notifiés par nos partenaires financiers.

Pour ce projet, la commune a obtenu l'avis favorable de la Direction Départementale des Finances publiques (DDFIP) pour son plan de financement;

La commune est, de fait, en attente des montants des dotations qui lui seront attribuées pour ajuster son plan de financement.

#### Ouverture de la 8<sup>e</sup> classe au regard de l'augmentation des effectifs :

Il est prévu de doter cette nouvelle classe de mobilier neuf. La somme de 5 000 € est inscrite au budget 2025.

**Découvrez les projets page 8**

#### Maintien des activités extrascolaires

Poursuite des activités proposées aux enfants de 3 à 11 ans et de 12 à 15 ans durant les vacances scolaires, malgré une baisse de la participation de la CAF de 80 % à 65 % de financement des projets.

#### Un budget conforté pour l'animation des écoles

- Enveloppe pour l'acquisition de matériel pédagogique,
- Participation aux interventions de prestataires,
- Participation aux frais de transport pour les sorties,
- Participation aux frais de transport dans le cadre du projet « Échecs »,
- Achat du goûter de Noël et de la chasse aux œufs
- Acquisition de patinettes et vélos pour l'école maternelle,
- Acquisition de revues.

#### Pour le Conseil Municipal des Enfants (CME)

- Acquisition d'un drapeau commun avec « le Souvenir Français » pour les commémorations citoyennes,
- Sortie vers des lieux de citoyenneté (Assemblée nationale/Sénat...).



## Vivre ensemble

### Reconduction des événements suivants :

- Fête des familles suivie d'un feu d'artifice,
- Accueil du pressoir à pommes,
- Illuminations de Noël.

### Dans le cadre des activités proposées par le CCAS :

- Repas des seniors/Colis de Noël/Bons d'achat,
- Poursuite des permanences sociales (CAF/PMI/ Dynamique emploi, etc.),
- Organisation d'événements (atelier numérique/ Journée des seniors, etc.).

### Pour les associations :

- L'enveloppe de 12000 € aux associations est maintenue.



## Cadre de vie

### La rénovation de l'église :

- Le chantier a débuté en février 2025 et doit se terminer à la fin de l'année 2025.

### Pour le fleurissement :

- L'enveloppe est maintenue et il est prévu l'acquisition d'arbres et arbustes pour les secteurs de Pasloup/Jarcy/Audigers.

### Poursuite de l'acquisition des parcelles en Espaces Naturels Sensibles (ENS)

- Afin de préserver le paysage de la commune de Pasloup/Jarcy/Audigers.

### Acquisition de l'ancienne boucherie

Nous avons reçu une bonne nouvelle de notre avocat, à propos de ce projet toujours en cours, nous informant que le notaire de la SCI «Venderesse» travaille à la rédaction de l'acte de vente. Toutefois, la commune reste prudente, ayant déjà essuyé des «faux bonds» de la part la SCI.

## Zoom sur

### La rénovation de l'église

L'église, bâtiment emblématique de la ville, patrimoine historique et classé, connaît les affres du temps : dégradations structurelles, fissures, fuites, etc.

Sa rénovation est devenue nécessaire et implique plusieurs travaux : la réfection de la couverture des transepts, un remaniement complet de la couverture côté sud, le remplacement intégral de la couverture du versant nord, ainsi que le drainage et l'évacuation des eaux pluviales.

Le cabinet d'études mandaté pour la rénovation a évalué l'ampleur des travaux urgents et nécessaires pour restaurer l'église et prévenir les dégradations et fissures.

À l'issue de son diagnostic, le Cabinet d'architecture et d'expertise a estimé le coût de l'assistance à maîtrise d'œuvre et des travaux à 400000 €.

Le chantier a commencé en janvier et il devrait durer environ un an.



### Mot de Dany Criel

#### Maire-Adjoint en charge des travaux

L'église est au cœur du village, c'est notre bâtiment emblématique, notre histoire, notre lieu de rassemblement.

Sa préservation est primordiale!

# Du côté des écoles

La rentrée scolaire est toujours un moment fort pour les familles et les équipes éducatives. À travers ses investissements et son engagement, la commune poursuit ses efforts pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage de qualité, adapté à leurs besoins. Petit tour d'horizon des établissements de Boutigny.

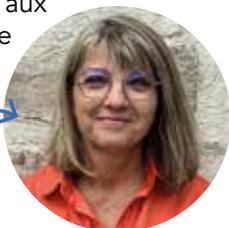


## École maternelle Pierre Siriex

Avec ses cinq classes, l'école maternelle Pierre Siriex accueille les tout-petits sous la direction de Sylvette Gérardin. L'été dernier, les sols ont été remplacés, marquant l'aboutissement du programme de rénovation engagé ces dernières années. L'ensemble des locaux a désormais été modernisé pour offrir aux tout-petits un cadre d'apprentissage confortable et adapté.

**Sylvette Gérardin**

Directrice de l'école maternelle Pierre Siriex



## École élémentaire Les Singes Verts

Avec ses sept classes, l'école dirigée par Patrick Polverelli continue d'évoluer. À noter dès à présent : une huitième classe ouvrira à la rentrée de septembre prochain pour accompagner la croissance des effectifs. Une perspective anticipée avec attention par l'équipe pédagogique, en lien étroit avec les services municipaux.

**Patrick Polverelli**

Directeur de l'école élémentaire Les Singes Verts



## Réhabilitation/extension de l'école élémentaire des Singes Verts

Construite en 1976 et jamais rénovée, l'école élémentaire présente un état de vétusté qui oblige la commune à prévoir, chaque année, des sommes considérables pour parer aux nombreuses réparations sur la chaudière en fin de vie, les tuyauteries, les fenêtres non isolées, les fuites d'eau, etc.

Dès 2020, et malgré la crise du Covid, nous nous sommes appuyés sur l'expertise du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français (PNRGF) pour réaliser une première étude. Les conclusions ont révélé que l'établissement était une « passoire énergétique ».

Parallèlement, nous avons constaté un renouvellement de la population avec pour conséquence, l'augmentation des inscriptions sur nos deux écoles.

Face à ces constats, l'équipe municipale a rapidement convenu de la création d'un nouveau groupe scolaire.

Le projet élaboré en 2021 prévoyait le regroupement des deux écoles, de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire. Mais la très forte augmentation des dépenses énergétiques liées à la crise nous a obligés à revoir le projet et à solliciter une nouvelle étude de faisabilité, s'attachant uniquement à la rénovation totale de l'école élémentaire, avec des possibilités d'extension.

Ce projet est conçu pour être évolutif et accueillir, dans un second temps, des classes supplémentaires et l'école maternelle.

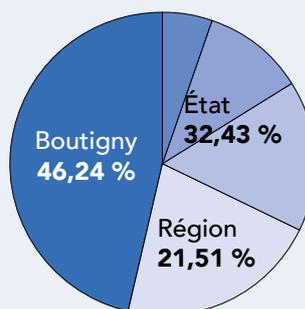
La municipalité s'est alors tournée vers ses partenaires financiers, sans lesquels le projet ne pourrait pas voir le jour. Les demandes de subventions ont été réalisées et la Banque des Territoires approchée pour une offre d'emprunt complétant les garanties de financement.

Le cabinet d'étude, missionné pour la maîtrise d'œuvre, a réalisé un avant-projet définitif de la réhabilitation de l'école élémentaire et le présentera prochainement aux différents acteurs. Le permis de construire, actuellement en cours d'instruction, sera délivré avant l'été. Puis, à l'issue de l'ensemble des réponses de subventions, la municipalité prévoit d'engager les travaux au dernier trimestre 2025.

Nous estimons la fin du chantier pour la rentrée 2027/2028.

### Quelques chiffres :

**Montant total du projet : 4 650 000 € HT**



### Répartition du financement :

**Commune – Autofinancement : 2 150 000 €**

Région – Contrat Ambition Région (CAR) : 1 000 000 €  
 État – Fonds vert : 750 000 €  
 État – DSIL : 500 000 €  
 Dotation de soutien à l'investissement local  
 État – DETR 2025 : 250 000 €  
 Dotation d'équipement des territoires ruraux

## La restauration scolaire

Chaque jour, les agents accueillent les enfants avec le sourire et leur servent des repas équilibrés, préparés par Elite Restauration, notre nouveau prestataire.

La salle du restaurant scolaire à l'école maternelle a été entièrement repensée pour offrir un meilleur confort aux enfants. Les travaux ont concerné la réfection du sol et le remplacement complet du mobilier (tables et chaises), désormais plus adapté à leur taille. Ces améliorations garantissent un cadre plus accueillant et agréable pour les repas, favorisant le bien-être des plus jeunes.



**Nathalie, Fadma et Sandrine**  
à l'école élémentaire



**Muriel et Stéphanie**  
à la maternelle P. Siriex



**Emily, Lydie et Stéphanie**  
les ATSEMS de la cantine  
maternelle



## La bibliothèque s'est modernisée pour mieux vous accueillir

De nouveaux espaces, le remplacement du mobilier et le renouvellement des collections



## À Boutigny, on joue aux échecs !

Espace ados

Depuis son arrivée à la tête de l'école élémentaire Les Singes Verts, Patrick Polverelli a partagé avec enthousiasme sa passion pour les échecs. Grâce à son initiative, **toutes les classes du CP au CM2** bénéficient désormais d'une initiation à ce jeu stratégique. Pour accompagner cette démarche, la commune soutient financièrement l'intervention de Frantz, maître d'échecs, qui anime les séances avec pédagogie et passion.

Et les résultats sont au rendez-vous : **les jeunes Boutignacois brillent en compétition !** En 2024, ils ont remporté la première place du tournoi des écoles organisé à Villabé, et figurent régulièrement en haut des classements. Une belle réussite collective qui allie réflexion, esprit d'équipe... et plaisir de jouer !



Tournoi de Villabé

# Entre jeux et découvertes, le périscolaire en action

## Le service périscolaire : une année riche en animations pour les enfants de Boutigny !

L'année écoulée a été marquée par de nombreux événements festifs et ludiques pour les enfants fréquentant l'accueil de loisirs de Boutigny.

 **En février**, les jeunes talents de la commune ont brillé lors de la soirée «**Boutigny a un incroyable talent**», dédiée aux élémentaires. Les plus petits ont quant à eux profité d'une soirée sur le thème des **sports d'hiver**, plongeant dans l'ambiance enneigée de la saison.

 **En avril**, l'aventure était au rendez-vous avec une soirée «**Fort Boyard**» pour les élémentaires, tandis que les maternels ont participé à une grande quête autour du **lapin de Pâques**, qui s'est conclue par une joyeuse chasse aux œufs.

 **En juin**, une grande fête de fin d'année a réuni tous les enfants autour d'une **kermesse animée**, avec des structures gonflables, une tombola et un spectacle préparé par les enfants eux-mêmes.

 **En décembre**, la **magie de Noël** a opéré avec la visite très attendue du Père Noël, venu distribuer des cadeaux à chaque enfant avant un spectacle féérique pour clôturer l'année en beauté.

 **Tout au long de l'année**, des **cycles d'animations variées** ont également rythmé les soirées à l'accueil de loisirs : cuisine, activités manuelles, sport et expression, permettant à chaque enfant de découvrir et développer ses talents.

## 2025 : une année qui s'annonce tout aussi dynamique !

Dans la continuité des années précédentes, chaque fin de période sera marquée par une grande fête pour célébrer les moments passés ensemble.

Un projet « passerelle » sera également mis en place afin de faciliter la transition des grandes sections vers le CP, les accompagnant dans ce passage clé de leur scolarité.

Enfin, les cycles d'activités manuelles, sportives et culinaires continueront chaque soir, proposés par une équipe d'animateurs toujours aussi investis.

Grâce à ces initiatives, l'accueil de loisirs de Boutigny poursuit sa mission d'éveil et d'épanouissement des enfants, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

## L'équipe d'animateurs



**Karine et Hatem**

La Direction



**Marina, Mélina et Céline**

L'équipe « maternelle »



**Kévin, Thomas et Léane**

L'équipe « élémentaire »



Rendez-vous page 23 pour en savoir plus



Retrouvez le planning  
des vacances d'été 2025  
page 46

## Vacances scolaires : des activités pour tous les âges !

Pendant chaque période de vacances, la commune propose un programme riche et varié aux jeunes Botignacois, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. Sport, nature, cuisine, jeux... il y en a pour tous les goûts !

### Des aventures à vivre

Qu'ils soient sportifs, curieux, créatifs ou gourmands, tous les jeunes trouvent leur bonheur grâce à des activités soigneusement adaptées à chaque tranche d'âge :

- Ateliers créatifs et culinaires,
- Jeux collectifs et grands jeux extérieurs,
- Activités autour de la nature et de l'environnement,
- Sorties et rencontres intergénérationnelles.

### Pour qui ?

Les tout-petits de 3 à 5 ans - Les enfants de 6 à 10 ans - Les ados de 11 à 18 ans.



### Mot d'Isabelle Roques Maire-Adjoint en charge de l'éducation, de la jeunesse et la famille

Parce que la famille est le poumon du village, nous nous engageons au quotidien pour proposer des services, et des activités pour tous.



## Des moments à partager en famille



**La fête des familles** a fait son grand retour le samedi 7 septembre 2024.

Petits et grands ont pu profiter de nombreuses activités : biathlon, cirque, atelier pâtisserie, initiation à l'apiculture, jeux géants en bois, karts et bien sûr, jeux gonflables!

**Rendez-vous le 6 septembre prochain au stade pour une nouvelle édition.**



### Un pressoir à pommes au marché

Samedi 5 octobre, le pressoir à pommes, prêté par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, a été installé au cœur du marché.

Toute la journée, des enfants, des familles, des ramasseurs de pommes se sont succédé. Les uns se sont présentés avec 2 kg de fruits, simplement pour voir comment fonctionne cette grosse machine et goûter le jus vitaminé. D'autres sont arrivés avec des caisses pleines de fruits pour obtenir un jus pasteurisé à déguster toute l'année.

Les élus, les bénévoles et les jeunes trempins citoyens à la manœuvre sur la machine ont pressé au moins 1,5 tonne de pommes.





## Le fantastique Noël à Boutigny

### La boîte aux lettres du Père Noël

Quand décembre arrive, la féerie de Noël se lit dans les yeux des enfants, ils rêvent du Père Noël et de « tous les beaux joujoux » qu'il va leur apporter. Nous les avons entendus et installés pour eux la boîte aux lettres, dans le parterre, devant la mairie. Cette année, 60 petits ont dessiné, écrit, raconté qu'ils avaient été très sages et glissé à l'oreille du Père Noël la liste de leurs envies. Les lutins ont lu toutes les lettres et apporté une réponse personnalisée.

Vendredi 29 novembre, les botignacois se sont rassemblés devant la gare pour participer à la traditionnelle **cérémonie des illuminations de Noël**.

À la surprise générale, le Père Noël accompagné de joyeux lutins s'est invité sur la place de la gare. Installé sur son traîneau, il a accueilli les enfants pour une photo souvenir et distribué des chocolats. La magie a opéré. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale, avec des boissons chaudes et du gâteau offerts par la municipalité.



## Tremplin citoyen : un coup de pouce pour les jeunes Botignacois



Dans un contexte budgétaire contraint, le dispositif « Tremplin Jeune Citoyen », porté par le Conseil Départemental de l'Essonne et jusqu'à présent accessible aux 12-25 ans, a été revu. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, ce dispositif est limité aux jeunes de 12 à 17 ans.

### Vous êtes un collégien de 12 à 15 ans

Le Département valorise vos engagements dans vos lieux de vie (au sein du collège, dans les conseils municipaux des jeunes, en tant que jeune sapeur-pompier, ou jeune aidant engagé dans une structure reconnue.

Valorisation financière : 50 € en chèque-cadeau pour avoir accès à des offres culturelles, sportives et de loisirs.

La plateforme d'inscription ouvre ses portes une fois par an, de juin à septembre.

### Domaines éligibles :

- Mobilité : participation au financement du permis de conduire, du Pass Navigo, etc.
- Études : frais d'inscription, achat de matériel pédagogique, BAFA (approfondissement), etc.
- Logement : aide à l'installation, achat de mobilier, etc.
- Santé : couverture de frais médicaux non remboursés, complémentaire santé, etc.

### Vous êtes un jeune de 15 à 17 ans

En échange de 20 heures d'engagement bénévole, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de 200 € pour financer un projet d'autonomie.

Les missions citoyennes peuvent être réalisées au sein d'associations locales, de collectivités territoriales, d'entreprises économies sociales et solidaires essonniennes



### Comment en bénéficier ?

Téléchargez le dossier de candidature sur le site officiel du Département de l'Essonne :

<https://www.essonne.fr/education-jeunesse-citoyennete/jeunesse/le-tremplin-citoyen>

### Besoin d'aide ?

La mairie peut vous accompagner dans vos démarches.

Contactez Laure Blondy au 06 79 50 99 57 ou par mail à [lblondy@boutignysuressonne.fr](mailto:lblondy@boutignysuressonne.fr)

# À Boutigny, les jeunes aussi s'engagent pour leur commune !

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) permet aux élèves du CM1 à la 5<sup>e</sup> de découvrir le fonctionnement de la vie citoyenne et de proposer des projets concrets pour améliorer leur quotidien.

Les jeunes élus participent à la vie locale, organisent des actions (solidarité, environnement, loisirs...) et donnent leur avis sur des sujets qui les concernent. Un bel apprentissage de la démocratie... et une vraie fierté pour la commune !

## l'album photos des actions du CME



*Le jour de notre élection*  
20 Novembre 2023

Élection des 10 nouveaux conseillers :

Neïla ALI	Ange DYANA MEDJO
Samuel BARTHÉLEMY	Lola GRENIER
Giulian BELLERI	Livia LOPES MARQUES
Noémie DELANNOY	Alexine MAILLOT
Matéo DROUX	Kalifa SOUARE

Un grand merci aux anciens conseillers : André, Cylia, Julie, Margot, Maxime, Malo, Mila, Naim, et Sarah. Désormais collégiens, ils continuent à s'intéresser à la vie communale.

**Nous voulons leur dire à quel point nous avons aimé partager avec eux ces deux ans de mandature.**



*Cérémonie d'investiture*  
8 décembre 2023



*Visite forestière*  
6 décembre 2023



*Collecte aux profits des restos du cœur*  
29 avril 2024

**Nos jeunes conseillers ont récolté 57 kg de denrées alimentaires pour les Restos du Cœur !** Un bel effort qui montre leur engagement et leur détermination à aider ceux qui en ont besoin. Leur enthousiasme et leur dévouement sont vraiment inspirants.



*Inauguration au chemin des Marais*  
2 mars 2024

La commune a inauguré les nouveaux aménagements du chemin des Marais désormais accessibles uniquement aux piétons et cyclistes. Une collaboration avec l'association LPO et la présence de M. Allain Bougrain Dubourg, président de la Ligue pour la protection des oiseaux, souligne l'importance de la préservation de notre environnement et de la biodiversité. Cela permettra sans doute de sensibiliser davantage de personnes à la protection des oiseaux et des milieux naturels qui nous entourent.



*Repas des seniors*  
Avril 2024



*Visite de l'Assemblée nationale*  
15 mai 2024



Quelle expérience enrichissante d'avoir visité l'Assemblée nationale et d'avoir eu l'opportunité d'échanger avec Mme la Présidente Yaël Braun Pivet! Pouvoir entrer dans l'hémicycle où tant de décisions importantes sont prises.



*Geste de 1<sup>er</sup> secours*  
05 juin 2024



Dans le cadre de l'engagement du Conseil Municipal des Enfants, nous avons eu le plaisir d'accueillir Julien et Evan, deux animateurs aux gestes qui sauvent, pour une intervention dédiée à la sensibilisation des jeunes aux gestes de premiers secours. Cette initiative vise à préparer les enfants à réagir efficacement en cas de petits accidents et à sensibiliser leurs proches à l'importance des gestes qui sauvent.

Le Conseil Municipal des Enfants continuera à promouvoir des initiatives de ce type, car chaque geste compte pour garantir la sécurité de notre communauté.



Cérémonie du 11 novembre



Repas de Noël intergénérationnel  
Décembre 2024

C'est une belle initiative de la part de vos jeunes conseillers municipaux d'inviter les seniors à partager le repas de Noël avec les enfants de la maternelle. Ces échanges intergénérationnels sont si précieux et créent des souvenirs inoubliables.

Le fait que tout le monde, petits et grands, ait été heureux montre à quel point ces moments de partage sont importants.



Atelier confection de carte de vœux avec les CME. Les jeunes ont glissé les cartes dans les colis destinés aux seniors avant de participer à la distribution de Noël.

Ils ont également pensé à offrir leurs créations aux aînés de la maison de retraite. Un grand merci à Louisiane pour l'organisation de cet atelier créatif!



## Projets à venir du Conseil Municipal des Enfants

- Intervention d'un sculpteur afin de confectionner une canne de marche,
- Visite d'une scierie à Arbonne,
- Essonne verte, Essonne propre,
- Collecte pour les restos du cœur,
- Sortie à Chamarande et visite des archives départementales,
- Collecte de peluche pour les enfants hospitalisés de l'hôpital (Lola).

«Les projets à venir témoignent de l'engagement des jeunes envers leur communauté et de leur désir de contribuer à un avenir meilleur. En soutenant ces initiatives, nous encourageons non seulement la créativité des enfants, mais aussi leur rôle en tant que citoyens actifs.» **Ensemble, construisons un avenir prometteur pour notre commune !**



14 janvier 2025

La commune de Boutigny-sur-Essonne a été sélectionnée en tant que lauréate des Trophées 2024 de la Réserve de biosphère de Fontainebleau et Gâtinais pour valoriser la démarche novatrice de sensibilisation et de protection du milieu forestier permise par le programme «Dans 1000 communes, la forêt fait école» et le soutien de l'Union régionale des communes forestières d'Île-de-France.



## Remerciements aux scrutateurs et dépouilleurs

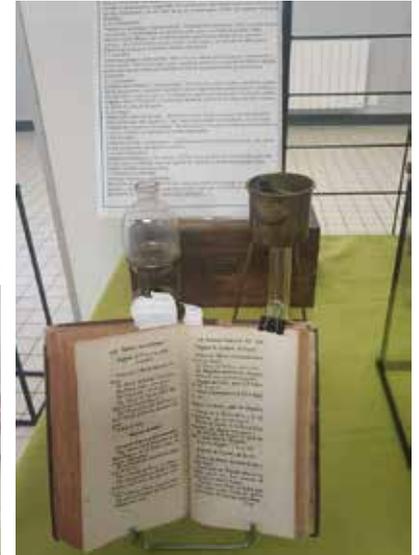
L'année 2024 aura été marquée par plusieurs séquences électorales qui nous ont conduits à organiser, comme le demande le Code général des collectivités territoriales, les scrutins des élections européennes et législatives.

Ces moments démocratiques nous obligent à recourir à des citoyens bénévoles pour ouvrir et décompter les bulletins de vote.

**La Municipalité souhaite les remercier !**

## Expo Herbes folles : petites plantes, grands récits

En avril dernier, l'exposition Herbes folles, proposée par le musée à travers champs, s'est installée à Boutigny-sur-Essonne pour célébrer la beauté sauvage de ces plantes spontanées, souvent méconnues, mais essentielles à nos écosystèmes.



## Enfin, la vidéoprotection à Boutigny : un investissement pour la sécurité

**La protection des biens et des personnes étant la première responsabilité du Maire**, il est apparu nécessaire depuis plusieurs mandats déjà, d'installer la vidéoprotection en centre-bourg notamment.

Aujourd'hui, c'est chose faite avec la collaboration des forces de l'ordre et le soutien financier de l'État, du Conseil Régional et du Conseil Départemental.

**Une première phase de déploiement réussie**, celle-ci a permis d'équiper le centre-bourg de 12 caméras jour/nuit.

Elles ont été implantées dans les zones où la délinquance a été la plus observée. Au total, l'investissement s'élève à 111 980,47 € TTC.

Pour la réalisation de ce projet, la commune s'est tournée vers ses partenaires financiers :

- Conseil Régional : 24 477,00 €,
- Conseil Départemental : 16 318,00 €,
- État (DETR) : 33 858,65 € pour la vidéoprotection,
- Autofinancement de la commune : 18 663,41 €.

### Bilan de la mise en service

Depuis la mise en service de la vidéoprotection, la Gendarmerie a constaté une baisse notable des incivilités, notamment aux abords de la gare.

En conclusion, la vidéoprotection constitue une réponse concrète aux enjeux de sécurité et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants de Boutigny. Il est important de noter que l'accès au système est strictement réservé aux Officiers de police judiciaire.



Aujourd'hui, Boutigny dispose d'un matériel performant, répondant aux enjeux de sécurité et de tranquillité publique.

# Le CCAS : Solidarité, santé et logement

## Les seniors, toujours au rendez-vous pour le traditionnel repas annuel

Le 4 avril 2024, 130 botignacois ont assisté au spectacle de la troupe Etinc'elles, dans une ambiance dynamique et festive. Le thème intemporel des années 1920 aux années 1990 a ravi le public.

Sous l'impulsion des danseuses et des musiciens, tout au long du repas, les invités ont dansé et repris les chants avec beaucoup d'ardeur.

Le délicieux menu préparé par le traiteur a conquis les papilles des seniors.



## Journée Prévention Seniors au gymnase des Singes Verts

La 4<sup>e</sup> édition de la Journée Prévention Séniors, portée par le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique), la Gendarmerie et les CCAS du territoire, s'est tenue au gymnase des Singes Verts.

Le CCAS de Boutigny-sur-Essonne et ses partenaires ont accueilli 167 personnes.

Au programme : pièce de théâtre, réveil musculaire, conférence sur les escroqueries... Le public était ravi et des éclats de rire ont animé les lieux.

Nous remercions nos partenaires, le CLIC et la Gendarmerie de Milly-la-Forêt qui, comme chaque année, ont participé à cette journée dynamique

À l'année prochaine, sur une autre commune !



## Atelier Numérique

Pour la seconde année, à la demande du public, le CCAS a organisé des ateliers numériques, en partenariat avec le PRIF (Prévention Retraite Île-de-France).

La formatrice a accueilli 9 participants au cours de 9 séances pour leur apprendre les bases de l'informatique et les familiariser avec les outils : téléphone, tablette, ordinateur.

Si vous êtes intéressé pour de prochains ateliers numériques, inscrivez-vous auprès du CCAS au 01 64 57 96 00.



## Colis de Noël des seniors

C'est toujours avec plaisir que l'équipe du CCAS, soutenue par les enfants élus du Conseil Municipal, a distribué, en cette fin d'année les colis et bons de Noël : 97 colis et 87 bons de Noël.

49 seniors ont fait le choix d'offrir les colis au CCAS, pour des personnes plus démunies. Nous les en remercions.

Cette distribution est aussi une autre occasion de rencontrer les personnes âgées à leur domicile.

Certaines ont évoqué leurs futures réunions de famille dont elles se réjouissaient, d'autres ont pu confier leur peine. Nous avons reçu beaucoup de remerciements.



## Dispositif de prévention du diabète mis en place sur le marché

Dans le cadre du partenariat avec le CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé), un dépistage du diabète a eu lieu, pour la 1<sup>re</sup> fois le 5 octobre 2024, sur le marché de la commune. 45 personnes ont été dépistées.

En cas de besoin, les infirmières orientent, avec un courrier, vers le médecin traitant.

Chaque année, le CCAS mène des actions autour de la prévention santé.



## Noël à la Caravane du Partage

Depuis plusieurs années, le CCAS met à disposition la salle de la Buissonnière, un jeudi par mois, pour accueillir l'association la Caravane du Partage. Cette association a pour but de valoriser le lien entre des personnes parfois isolées de Boutigny.

Noël est l'occasion d'un repas festif, l'unique repas de Noël pour certains.

Les petits frères des pauvres et un foyer d'adolescents handicapés étaient également présents pour l'occasion.

Une journée chaleureuse et festive qui fait chaud au cœur.

Nous remercions Bénédicte Carpentier, coordinatrice de l'association, et son équipe pour leur dévouement



## Film : « Un jour, tu vieilliras »

Lundi 20 janvier, Le CCAS a organisé la diffusion du long métrage « Un jour, tu vieilliras » à la salle Saint-Roch, en partenariat avec le CLIC Orgessonne. Nous avons eu le plaisir d'y accueillir le réalisateur Édouard CARRION.

Ce film émouvant traite de l'isolement des personnes âgées. Les participants étaient enchantés. Certains ont confié « j'aurais aimé que mes enfants le voient aussi... ».

Cette histoire peut malheureusement toucher de près ou de loin chacun d'entre nous. La solidarité du voisinage, de la famille est importante pour signaler les personnes repérées isolées et en souffrance. Le CCAS reste à votre écoute.



## FILM & DEBAT

En présence du scénariste-réalisateur Edouard Carrion



INSCRIPTION OBLIGATOIRE  
AUPRES DU CLIC  
ORGESSONNE  
01 64 90 61 84



## TAD - Transport à la demande sur le territoire de la CC2V en mini bus

Le CCAS propose son aide à l'utilisation de ce service pour les personnes qui souhaitent en bénéficier (déplacement de Boutigny-sur-Essonne vers la ZAC du Chênet, vers les gares, vers Milly-la-Forêt...)

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le CCAS au 01 64 57 96 00.

## Axa mutuelle Communale

Le CCAS a signé une convention le 26/11/2024, avec AXA pour faciliter l'accès à une mutuelle communale avec des tarifs préférentiels. Une réunion d'information au public a été organisée le 14 janvier 2025 avec les représentants d'AXA, à la salle buissonnière.

Une permanence se tiendra le premier mercredi de chaque mois dans les bureaux du CCAS à la mairie. Des rendez-vous personnalisés sont déjà programmés.

Pour toute demande d'information, contacter AXA : M. MOUDIO Moïse au 06 87 16 55 47.

## CRAMIF (caisse régionale d'assurance maladie Île-de-France)

Une convention entre le CCAS et la CRAMIF est en cours de signature afin de favoriser la mise en place d'une permanence d'assistante sociale CRAMIF. Dès lors, elle pourra étudier tout dossier complexe qui ne relève pas de la permanencière de la Sécurité sociale. Elle peut également, si nécessaire, se rendre au domicile des personnes.

Prendre contact via le CCAS au 01 64 57 96 00.

## Mobilisation des partenaires sur des problématiques sociales du Sud Essonne

Une conférence s'est déroulée à Boutigny-sur-Essonne en présence de la Préfecture, du Conseil Départemental, de différents partenaires et autres CCAS ruraux.

Plusieurs tables rondes ont été proposées :

- Accès aux droits et ses limites,
- Problématique de déplacement,
- Logement en milieu rural, lutte contre l'habitat indigne,
- Particularité du sud Essonne.

Cette réunion a permis de renforcer des liens avec les partenaires et de s'engager dans de futures actions courant 2025.



### Mot de Geneviève GREFFIN Maire adjointe en charge du sanitaire, social et logement

Dans un contexte social perturbé, les difficultés ressenties par le public s'accroissent. Le CCAS se mobilise dans des aides individuelles et collectives.

Chaque année apporte son lot d'actions diverses à conduire en fonction des besoins des Boutignacois, mais aussi des partenaires qui nous accompagnent dans nos projets. Cette année, l'accent a été mis sur les actions de santé. : Mutuelle santé, dépistage diabète, renforcement des permanences de soutien à la santé tout public : PMI, CRAMIF, Atelier mémoire (avril 2025).

Face à la tragédie qu'ont traversé les habitants de Mayotte, un soutien humanitaire d'urgence du CCAS a été accordé. La commune de Boutigny-sur-Essonne a décidé de s'engager et de contribuer à une aide d'urgence exceptionnelle de 500 euros en collaboration avec la Croix Rouge Française pour soutenir la population locale.

L'ensemble de l'équipe du CCAS reste disponible, à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches.



## Projets à venir 2025

### Certains sont programmés, d'autres sont en réflexion

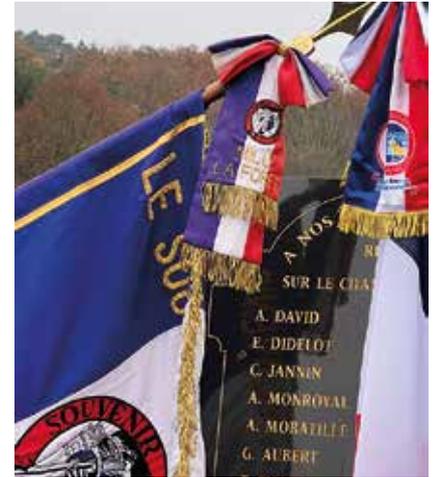
De nouveaux Ateliers mémoire sont mis en place pour 10 séances :

- 1<sup>re</sup> session : du 30/04/2025 au 2/07/2025 (chaque mercredi de 9h30 à 11h30 – salle Buissonnière),
- 2<sup>e</sup> session septembre 2025 (dates exactes à confirmer),
- Atelier plus de pas : Apprendre à rester en bonne santé et augmenter son nombre de pas au quotidien. (Prévu le 1<sup>er</sup> semestre 2025),
- Places limitées, inscription au CCAS 01 64 57 96 00,
- Sortie - activité avec les familles du CCAS (date à confirmer),
- Journée Prévention seniors (Commune de Maisse - octobre 2025).

## Solennité et souvenir au cimetière communal

Comme chaque année, le Conseil Municipal des Enfants, avec la collaboration du comité local du Souvenir français, a procédé au fleurissement des tombes des Botignacois morts pour la France.

Ce moment de recueillement est l'occasion de faire vivre la mémoire de ces jeunes gens, issus des vieilles familles du territoire, fauchés par des conflits entre nations. La Marseillaise a, bien entendu, résonné en fin de cérémonie.



## Une remise en beauté de notre monument aux morts

L'ouvrage du temps sur notre monument aux morts est impitoyable. Ainsi, les intempéries ont eu raison des lettres dorées. Face à cela, la Municipalité va faire procéder à leur restauration dans les mois à venir. Nous retrouverons ainsi le nom des enfants de Boutigny morts au champ d'honneur des différents conflits armés du XX<sup>e</sup> siècle.

Entretenir le monument du souvenir, c'est aussi faire vivre la mémoire communale.

## Commémoration du 8 mai 1945



## Cérémonie du 11 novembre



## La première forêt pédagogique d'Île-de-France est à Boutigny !

C'était enfin le grand jour, le 21 septembre 2024, la forêt pédagogique de Boutigny-sur-Essonne était inaugurée en grande pompe !

Première forêt pédagogique d'Île-de-France, celle de notre commune rejoint donc le réseau de 166 parcelles forestières pédagogiques à travers la France et le Québec.

C'est accompagné par la Présidente de la réserve de biosphère de Fontainebleau-Gâtinais et Vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne, Béatrice Rucheton, le Président des collectivités forestières d'Île-de-France et Maire-adjoint en charge de la forêt, Matthieu Delcambre, la Conseillère déléguée au CME, Véronique Lopez, le Directeur de l'agence ONF-Ouest, Pierre Emmanuel Savatte et la Cheffe du centre de secours de Boutigny-Vayres,

Marianne Fresneau, que les enfants ont pu découper le ruban ouvrant officiellement la parcelle au public.

Désormais, c'est 1 ha de la forêt communale derrière l'école des Singes verts qui est gérée par les CME. Ils peuvent ainsi y découvrir ce que la gestion forestière implique. Ils y apprennent la multifonctionnalité de la forêt : à savoir respecter les usages humains en présence, préserver la biodiversité et y mener, à terme, une sylviculture raisonnée.

Renouer avec la nature, comprendre que nos actions aujourd'hui auront des conséquences demain et prendre soin de nos paysages, cela s'apprend à tout âge.



**Ainsi, à Boutigny et peut-être plus qu'ailleurs, nos enfants sont déjà à la manœuvre. Nous en sommes fiers !**



## Préserver nos forêts pour demain

À Boutigny-sur-Essonne, la forêt couvre 42 % du territoire, soit près de 686 hectares sur 1 620. Ce patrimoine naturel est majoritairement composé de parcelles privées, qu'il s'agisse de propriétés entièrement boisées ou de fonds attenants à des habitations. Les sommets des massifs, comme Montatou ou Les Singes Verts, sont des propriétés communales.

En 2022, une veille foncière de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural) a alerté la commune suite à la succession d'un administré dont le patrimoine forestier, ouvert au public et disséminé sur tout le territoire, allait être cédé.

Les ayants droit ne souhaitant pas conserver ces terrains, la SAFER les a divisés en lots mis en vente. Malgré les protections (site classé de la moyenne vallée de l'Essonne, zones naturelles au PLU, espaces boisés classés), des coupes rases peuvent encore être autorisées par les services de l'État.

Face à ce risque, et soutenue par les habitants lors de la réunion publique sur les finances publiques en 2022, la commune a décidé d'agir pour préserver ce cadre naturel de promenade des boutignacois.

Nous avons donc candidaté à l'achat et la commune a obtenu 73 hectares de forêts pour un montant de 324 805 €.

L'acquisition est encore en cours de finalisation chez le notaire, mais les fonds ont d'ores et déjà été bloqués sur un compte épargne communal en attendant la signature définitive.

**Objectif : préserver durablement ces espaces.** Ces espaces seront ainsi préservés des coupes rases non contrôlées, respectant notre biodiversité, la quiétude des promeneurs tout en garantissant des espaces gérés avec une sylviculture raisonnée qui permettra d'abonder un budget communal annexe avec la vente de bois notamment. Tout cela permettra un entretien de notre paysage et une meilleure défense incendie.



## Boutigny choisie par la L.P.O



La Ligue de Protection des Oiseaux Île-de-France a décidé de tenir son assemblée générale annuelle à Boutigny et de participer à la découverte du Chemin des Marais proposée aux habitants et à ses adhérents. Le responsable de la délégation LPO Île-de-France, Jean-François Magne, qui a pris la conduite d'un groupe, a invité à un moment de silence : « Entendez-vous cet oiseau qui tambourine sur le tronc d'un arbre ? Il s'agit d'un pic épeiche. Et, il ne chante pas, car il tambourine ». Puis, accueillis à la salle Saint-Roch, les participants ont apprécié le partenariat avec notre commune. Madame le Maire leur a souhaité la bienvenue, dans une ambiance conviviale autour d'un « pot de l'amitié ». De son côté, Allain Bougrain Dubourg, au cours d'un petit mot très personnel, a remercié la contribution de notre commune en faveur de la préservation de l'environnement.

## Des citoyens engagés !

Rassemblés au sein de l'association Le Geai, de nombreux membres ont participé à plusieurs chantiers citoyens sur notre commune. Leur objectif étant de contribuer et d'observer la biodiversité de notre territoire, avec l'impulsion des responsables de cette structure, ils se sont engagés sur une action en faveur de l'entretien et de la poursuite de la prairie sèche sur le Chemin des Marais.

Par ailleurs, en lien avec leurs objectifs, les adhérents du Geai participent régulièrement à des sorties d'observation voire de comptage d'espèces végétales et animales, et plus singulièrement avec une approche ornithologique. Acteurs associatifs importants pour la préservation et une meilleure connaissance de notre environnement, les membres du Geai seront, nous l'espérons, toujours en soutien des initiatives de notre commune prises en faveur de « nos » richesses naturelles.

## Chemin des Marais : une promenade apaisée pour tous

À Boutigny, un lieu en bordure de la rivière au sein d'un Espace Naturel Sensible attire de nombreux habitants tout au long de l'année. Il s'agit du Chemin des Marais qui forge son itinéraire le long de l'Essonne et offre un milieu propice à l'apaisement, la promenade, la déambulation, l'observation voire le plaisir d'aucune contrainte immédiate. Des plus petits qui viennent y faire leurs premiers pas, aux plus âgés qui profitent des bancs pour marquer une pause, le Chemin des Marais devait retrouver un usage apaisé sans aucune circulation automobile.

C'est chose faite ! Depuis la station d'épuration jusqu'à la passerelle qui enjambe l'Essonne pour rejoindre sa rive gauche, plus aucun engin motorisé ne vient perturber le calme, la sérénité et la richesse environnementale de ces lieux. Seuls les piétons et les vélos sont autorisés à emprunter ce chemin. En clair, nous avons fait le choix des cris de la nature plutôt que les vrombissements des voitures et des motos.

Un grand merci à tous ceux qui ont donné du temps, de l'énergie pour faire aboutir l'idée d'un usage apaisé de ce chemin, de la restauration de la prairie calcaire, de l'entretien adapté des bords de l'Essonne, de la création des haies sèches, véritables «réservoirs de biodiversité», de la gestion raisonnée des espaces forestiers et l'apport de connaissances, au travers des premiers panneaux didactiques implantés le long du cheminement pour nous permettre d'entreprendre un voyage sensoriel au fil des saisons.

Le 2 mars 2024, l'inauguration du cheminement au sein d'un Espace Naturel Sensible a rassemblé un plus de 100 d'habitants de notre commune, réunis autour des représentants des différents partenaires qui soutiennent cette initiative : Conseil Régional d'Île-de-France Conseil Départemental 91, Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, et Siarce ainsi que la Sénatrice Laure Darcos. De leur côté, le Conseil Municipal des Enfants, au grand complet, a participé et encouragé cette démarche tant attendue par les habitants. Ce projet de mandat qui aboutit est une réussite, sur le plan de la préservation de notre environnement, place le CME en garant du respect des engagements pris. Et en gardien des enjeux de cet espace pour le protéger à l'avenir.

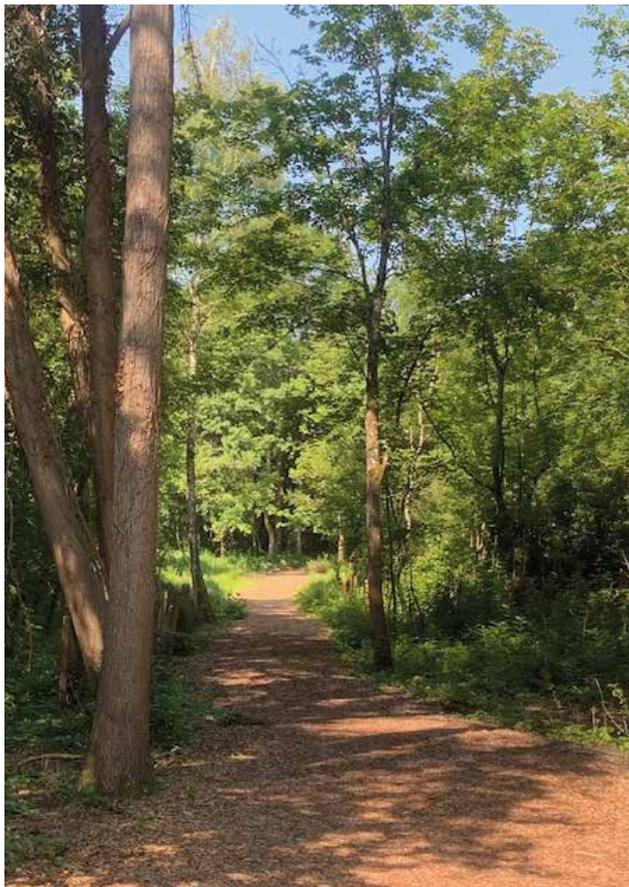
La sanctuarisation du Chemin des Marais traduit la volonté de la majorité municipale de veiller sur notre environnement avec détermination en prenant en compte les enjeux de l'évolution climatique. Lors de cette inauguration, le Président national de la Ligue de Protection des Oiseaux, L.P.O, Allain BOUGRAIN DUBOURG a souligné l'engagement de la municipalité en faveur de la biodiversité et l'a encouragée à faire plus...



### Le mot de Jean-Luc Vuilleminot Maire adjoint Environnement & Territoire

«L'engagement de chacun d'entre nous, en faveur du respect de l'environnement, est une pierre ajoutée à l'édifice de sa préservation. Chaque geste quotidien, au niveau individuel, construit l'avenir.»





## Au marais de Jarcy : ouvrez vos yeux et vos oreilles !

Dans la volonté de maintenir et développer la sanctuarisation des Espaces Naturels Sensibles, le Marais de Jarcy est un lieu unique de préservation de la faune et de la flore locales et spécifiques à cette zone humide. Cet espace est placé au travers d'une convention sous la vigilance de notre commune, du Conseil départemental, du Parc Naturel du Gâtinais Français et du Siarce. Il constitue un lieu unique d'observation. Fidèle à ses engagements, la majorité municipale a pu répondre à un appel à projets participatif proposé par le Conseil Régional d'Île-de-France pour faciliter la découverte des continuités écologiques. La commune ayant été lauréate de la région, une subvention a permis l'acquisition et la mise en place d'un cône d'observation sonore et visuelle. Équipement tout à fait singulier, et très simple, vous attend tous pour profiter d'un moment hors du temps ! Un panneau didactique viendra compléter cette approche et vous apportera des informations facilitant la lecture et la compréhension des différentes espèces végétales et animales présentes.

## Le soutien formidable des établissements d'enseignement spécialisé

Avec une énergie digne d'Astérix et Obélix réunis, des élèves accompagnés de leurs enseignants ont dédié plusieurs journées au soutien de l'entretien et de la préservation de deux Espaces Naturels Sensibles sur notre commune.

Le premier est la prairie sèche située en bordure du Chemin des Marais où la prestigieuse École du Breuil qui forme les paysagistes de la Ville de Paris est intervenue pour continuer à ouvrir cette parcelle, mais aussi à entretenir les avancées des chantiers citoyens précédents. Armés d'un outillage spécialisé et d'une volonté à toute épreuve les élèves, avec le conseil constant de leurs professeurs, de Julie Maratrat et Sonia Beslic (chargées de mission) du Parc Naturel du Gâtinais Français (PNRGF), ont réalisé un formidable travail et atteint l'objectif qu'il s'était assigné. Aujourd'hui, derrière les haies sèches placées le long du chemin et le panneau didactique, la prairie calcicole est plus visible et largement ouverte. N'hésitez pas à l'admirer !

Le second lieu a été dégagé, en réouvrant notamment les pourtours de ses mares. Il s'agit d'un endroit où la nature vous invite à vous poser : la Platière de Marchais. Ici, les apprenants et leurs enseignants de l'école Léa-Cfi (ex-Techoma), accompagnés par les mêmes intervenantes du PNRGF, ont donné de leur personne ! Fourches, faux, débroussailleurs et autres sécateurs étaient la panoplie indispensable pour rendre cet endroit accessible à l'observation, à une pause calme sereine ; mais aussi et surtout, pour faciliter le maintien et l'essor de sa biodiversité.

Lors de chacune de ces journées, les deux établissements sont accueillis par notre commune dans des conditions qu'ils apprécient particulièrement. Nous espérons que leurs interventions seront renouvelées. La majorité municipale les soutiendra toujours avec pugnacité !

## Entretien des berges

Comme tous les étés, le SIARCE (Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivières et du Cycle de l'Eau) a procédé aux interventions d'entretien de la rivière sur notre commune, dans le cadre d'une DIG (Déclaration d'intérêt général).

Les campagnes d'entretien sont déclarées annuellement à la commune.

En cas d'urgence, la mairie reste votre contact privilégié en vue d'une intervention.

### Pour rappel :

L'entretien des cours d'eau et affluents relève en premier lieu d'une obligation des propriétaires des parcelles riveraines, jusqu'à la moitié du lit. Cet entretien comprend notamment : le retrait d'embâcles, d'arbres, la réfection de berges érodées, l'enlèvement de déchets, la fauche, l'élagage, l'abattage d'arbres ou encore le faucardage.

## Boutigny Fleurie !

Poursuivons notre tour de ville avec le nouvel aménagement paysager en cours de plantation dans le hameau de Jarcy.

Après la reprise du massif le long de la voie ferrée, rue de La Ferté-Alais et la plantation des accotements de voirie – rue des Grouettes – en avril 2021, la déminéralisation de l'esplanade de l'hôtel de ville, en mars 2022, la plantation mécanisée de 7500 bulbes printaniers à l'entrée de Pasloup et la création du massif de vivaces à l'entrée du chemin des Marais, à l'automne 2023, la création d'une rue jardin – rue du Moulin – au printemps 2024, c'est au tour de la rue de Milly de voir son cadre de vie amélioré.



En effet, les agents techniques ont procédé, ce printemps, au renouvellement de la trame arbustive avec la plantation de 60 charmilles et de 40 rosiers. À l'automne prochain, des plantes vivaces seront installées sur toute la longueur de cet espace.



Comme à l'accoutumée, la trame fleurie retenue sera mellifère et nectarifère. Les plantes pérennes sont aussi choisies pour leur économie en ressources humaines comme naturelles (eau, essence).

Encore un peu de patience et nous aurons le plaisir de voir des fleurs égayer notre quotidien et celui des usagers de la départementale.

Côté Pressoir maintenant, en venant de Milly-la-Forêt, il était nécessaire



de mieux marquer l'entrée de ce joli hameau de la commune avec la création d'un massif fleuri qui vient prendre appui sur un mur en pavés locaux (clin d'œil à la tradition artisanale d'extraction et de taille des blocs de pierre qui a fait la renommée de la commune) édifié par notre nouvelle recrue au service technique : Jean-Marc.

Une charmille en topiaire est venue compléter ce dispositif paysager et vient rappeler, quant à elle, l'identité si singulière de Boutigny avec les charmilles déjà présentes avenue Jules David. C'est donc dans la continuité de cette identité paysagère reconnaissable que sont poursuivies partout dans la commune, les plantations de topiaires de charmilles – rue de Milly – ou encore aux abords du parking du cimetière – rue de la Ferté-Alais – notamment.

De plus, et par souci de cohérence paysagère, ce type d'entrée de ville sera appelé à être bâti partout ailleurs.

Enfin, le hameau des Audigers ne sera pas oublié, car la municipalité souhaite y déployer, sur la rue des prés des Audigers, une nouvelle rue-jardin. Une concertation avec les habitants sur de possibles plantations en pied de mur sera proposée et la reprise de l'espace vert à l'angle de cette rue avec celle de Maisse intégrée à la réflexion générale.

Il s'agit, bien sûr, de continuer à œuvrer à l'amélioration du cadre

de vie botignacois, partout où cela nous est possible de le faire et avec les moyens d'une commune de 3000 habitants.

Nous rappelons aussi que chacun peut participer à cet effort de fleurissement en entretenant son pied de mur ou de clôture qui donne sur la rue, en veillant bien sûr à maintenir une accessibilité pour les piétons.

C'est la somme de chacune de nos actions qui permettra d'améliorer significativement notre qualité de vie et de maintenir cet esprit village qui existe toujours à Boutigny-sur-Essonne.

En la matière donc, il n'y a pas de petits gestes, comme ici, avenue Maurice Quin où des riverains ont souhaité sensibiliser les promeneurs et les enfants à la délicatesse de la première floraison printanière. Pour cela, ils ont installé ces jolis panneaux « fait maison » avec du matériel de récupération.

Encore merci et bravo à eux, c'est cela le Boutigny que nous aimons !



## La fête du printemps, un moment ensoleillé, durable et festif !

Le week-end du 5 avril fut marqué par un joli moment convivial dans la commune avec la fête du printemps.

Lors de ce moment se tenait le grand marché mensuel du samedi matin accompagné du vide grenier annuel, le dimanche. Sur tout le week-end, la fête foraine nous a accompagnés pour le plaisir des petits et des grands !

Ce fut aussi l'occasion de distribuer les composteurs ainsi que les griffes de dahlias issus des massifs estivaux de l'année dernière. Nous allons réitérer cette opération de « bourse aux plantes » lors du changement de décor des massifs fleuris pour l'été.





## On dirait le sud ? Non, c'est Boutigny !

Depuis quelques années, le plateau de Marchais s'est embelli avec la plantation d'un champ de lavande. Améliorant significativement notre cadre de vie et la ressource mellifère pour nos abeilles, ce champ, issu du travail de la terre, est aussi devenu un lieu très fréquenté lors de sa floraison par des habitants et des franciliens, mais aussi, et cela nous a beaucoup surpris, de visiteurs venus de l'Empire du Milieu notamment.

Aussi, et afin de ne pas nous retrouver dans la situation délicate d'accueil de nombreux visiteurs comme l'année dernière; nous avons pris attache auprès des autorités diplomatiques chinoises et de l'agriculteur pour ensemble mieux anticiper les flux de personnes. L'idée est de trouver un point d'équilibre entre l'accueil des touristes et le respect de la propriété privée dans laquelle nul n'est autorisé à circuler ni à prélever des brins.

Nous ne pouvons donc que conseiller de rester aux abords du champ pour de belles photos à partager sur les réseaux sociaux!

Et puis, comme vous serez sur site, n'oubliez pas de repartir avec une ou plusieurs petites douceurs alimentaires comme cosmétiques que vous pourrez récupérer dans le distributeur automatique situé juste à côté du champ de lavande.

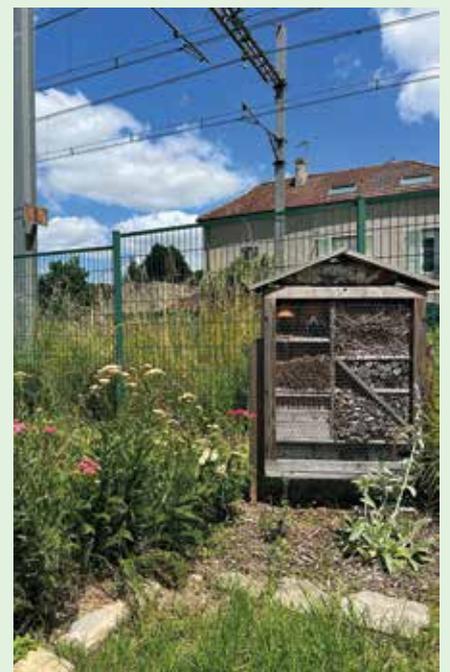
Notre territoire a du talent, alors sachons le valoriser et surtout soyons-en fiers!

## De nouvelles résidences... pour la biodiversité !

Grâce au financement participatif du Conseil régional d'Île-de-France, la commune a déployé 10 hôtels à insectes sur son territoire.

Cette action s'inscrit dans la continuité de celles déjà engagées pour la résilience écologique de Boutigny-sur-Essonne.

Avec les haies sèches et ces installations, nous créons des conditions suffisantes à la préservation de la petite faune dont on sait le rôle essentiel pour l'écosystème. Il ne nous reste plus qu'à nous émerveiller de l'émergence des abeilles solitaires ou encore des coccinelles et des lézards.



## Réaménagement du centre-bourg : une convention pour l'avenir

Le projet de réaménagement et de redynamisation du centre-bourg passe par plusieurs étapes. Après celles des ateliers participatifs, avec le soutien du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français, des premières études, des discussions pour l'acquisition de l'ancienne boucherie, est venu le temps de la veille foncière.

Pour garder notre capacité d'intervention sur le foncier au cœur de notre commune, nous avons fait le choix de faire appel à un opérateur public dont la mission nous préserve d'un caractère incohérent et désordonné des mouvements d'acquisition des biens.

Au cours de nombreux mois de rencontres, et à la suite de plusieurs visites de terrain de ses responsables et après une négociation sur le périmètre à couvrir, l'Établissement public foncier Île-de-France (Epfif) a accepté de signer une convention avec notre commune.

Dans un premier temps, la convention passée entre cet établissement adossé au Conseil régional d'Île-de-France et la commune de Boutigny-sur-Essonne prévoit une veille constante sur les mouvements éventuels des biens inscrits dans le périmètre allant du monument aux morts jusqu'au croisement des rues de Bélesbat et de la Ferté Alais.

Dès à présent, l'Établissement public foncier Île-de-France intervient pour accompagner l'équipe municipale dans l'acquisition de la totalité de la surface de la parcelle de l'ancienne boucherie. Après des années de discussions avec la SCI propriétaire, nous formulons l'espoir d'un aboutissement positif avec le soutien et l'expertise de cette agence.

## Des sapins de Noël citoyens dans les hameaux

Cette année, la commune a mis à votre disposition, dans les hameaux, des sapins de Noël que vous pouviez décorer à votre guise avec vos créations originales ou avec les décorations dont vous ne vous serviez plus.

Mentions spéciales au joli sapin devant la salle Saint-Roch décoré par les enfants de l'atelier créatif et aux sapins de Marchais et des Audigers!



### Le mot de Matthieu Delcambre

**Maire adjoint chargé de la culture,  
de la démocratie locale et du paysage**

« Cette participation citoyenne festive, c'est la défense de l'esprit village et de ses traditions aussi. Nous renouvelerons l'année prochaine cette belle expérience. Préparez vos guirlandes! ».

## La Lecture envahit nos rues

Il y a un an, avertis par des citoyens soucieux de la pérennité de la boîte à livres du centre-bourg, la commune avait dû la retirer. En effet, après plus de 5 ans de bons et loyaux services, les intempéries commençaient à avoir raison de la structure abritant les ouvrages.

La municipalité a donc procédé à son remplacement. C'est dans le secret du Centre Technique Municipal que les nouvelles boîtes à livres ont été assemblées par Thomas, notre agent municipal.

Rappelant les ruches, activité ô combien symbolique et identitaire de notre pays du Gâtinais, les nouvelles boîtes ont été installées dans le petit square, face à la salle Saint-Roch.

Ce lieu, plus adapté à la lecture et la quiétude permet dorénavant de pouvoir se poser parmi les fleurs, un livre sur les genoux et, pour les plus gourmands d'entre nous, avec une douceur ramenée de la boulangerie située un peu plus haut.

Avant l'été, d'autres boîtes à livres seront déployées dans les hameaux, à côté des assises qui sont déjà présentes dans le cadre de vie communale.



## Mobilité

### Le RER D, une préoccupation quotidienne de la Municipalité.

Le 18 décembre dernier, les élus ont reçu en mairie la direction de la ligne D du RER et l'association d'utilisateurs « SaDur » afin de partager ensemble les difficultés du quotidien que rencontrent les usagers, s'agissant de la ponctualité ou encore du confort des trajets.

Si des axes d'amélioration ont été identifiés, comme la communication au plus proche et au plus vite pour les usagers, le besoin de correspondance quai à quai, en gare de Corbeil-Essonnes notamment (pourtant promis dès le SA 2019, mais non tenues); la municipalité se réjouit du retour des trains directs pour Paris.

Bien entendu, le nombre de trains directs pour la capitale n'est pas à la hauteur de ce qu'il fut avant 2019. Il est important de souligner leur retour et la nécessité de les emprunter pour que ce service reste viable et pousse à la création de nouveaux sillons de transports directs.



### Un nouveau parking vélo à la gare de Boutigny

Un nouveau parking à vélo vient d'être installé aux abords de la gare. Cette installation accessible 7j/7 et 24 h/24, joue un rôle crucial dans la promotion des modes de transport durables. Elle offre une solution pratique pour les usagers des transports en commun qui souhaitent combiner le vélo avec leur trajet ferroviaire. En favorisant l'intermodalité, ces parkings contribuent à réduire la congestion routière et les émissions de carbone.

Cette infrastructure est sécurisée et dispose d'équipements tels que des supports solides, des éclairages adéquats et des caméras de surveillance, assurant ainsi la protection des vélos. L'accès facile et la proximité de ces parkings avec les quais de la gare facilitent le passage fluide d'un mode de transport à l'autre.

Ces initiatives visent à encourager davantage de personnes à adopter ce moyen comme un transport complémentaire.

De plus, sensibiliser le public aux avantages de l'intermodalité contribue à maximiser l'utilisation de ces parkings et à promouvoir un mode de vie plus durable.

En partenariat avec la SNCF et Île-de-France Mobilités, ce dispositif est **gratuit** pour les détenteurs d'un passe NAVIGO annuel ou **payant** pour les autres au prix de 4 € par jour. Un abonnement de 10 € pour 1 mois ou 30 € à l'année est également possible.

En conclusion, les parkings à vélo près des gares sont des éléments essentiels de l'infrastructure urbaine moderne, favorisant une mobilité douce et offrant des solutions pratiques pour les usagers des transports en commun. L'investissement continu dans ces installations contribuera à encourager l'adoption du vélo comme moyen de transport quotidien.



## Boutigny a adhéré au réseau Rezo Pouce

Rezo Pouce, une application novatrice qui fusionne les concepts de covoiturage et d'autostop pour faciliter les déplacements.

En offrant une plateforme conviviale, elle connecte les conducteurs avec des passagers partageant des trajets similaires, encourageant ainsi une utilisation plus efficace des ressources de transport.

### Comment cela fonctionne-t-il ?

- Vous êtes conducteur : vous vous inscrivez en 5 minutes soit en mairie ou dans un point relais et vous recevrez un kit comprenant un autocollant à apposer sur votre pare-brise de voiture,
- Vous êtes passager : vous utilisez l'application pour voir les conducteurs autour de vous et vous munissez d'une fiche destination visible.

Conducteurs et passagers se donnent rendez-vous aux 5 arrêts Rezo Pouce de la commune. 9 utilisateurs sur 10 sont pris en charge en moins de 10 minutes selon l'application.

Il y a même un espace dédié pour les seniors sur la plateforme et une assistance assurée par la MACIF en cas de panne, pour la continuité de votre trajet.

Cette initiative efficace, conviviale et flexible témoigne de l'évolution des solutions de mobilité, promouvant le partage et la réduction de l'empreinte carbone.

Pour plus d'informations et inscriptions : [rezopouce.fr](http://rezopouce.fr)



## TAD : Réservez, on vient vous chercher !

Grâce au service de Transport À la Demande, baptisé TAD, vous pouvez vous déplacer depuis chaque arrêt de bus de la commune à destination principalement de Milly-La-Forêt, la Zone du Chênet, Maisse. Le coût forfaitaire de ce transport est celui d'un ticket de bus. Attention, ce transport a lieu sur réservation uniquement.

Les départs sont possibles toutes les 30 à 60 minutes, en fonction des heures d'affluence de la journée.

Pour réserver, c'est tout simple !

- Téléchargez l'appli TàD Île-de-France Mobilités sur votre smartphone ou rendez-vous sur le site [tad.idfmobilites.fr](http://tad.idfmobilites.fr). Il vous suffit alors de créer votre compte, sélectionner votre ligne et indiquer les informations de votre trajet : horaire, arrêt de montée et arrêt de descente souhaitée,
- Ou par téléphone au 09 70 80 96 63, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.

Le TAD, un bon moyen de se déplacer où vous voulez sans utiliser la voiture !

**Le CCAS propose son aide à l'utilisation de ce service pour les personnes qui souhaitent en bénéficier (déplacement de Boutigny-sur-Essonnes vers la ZAC du Chênet, vers les gares, vers Milly-la-Forêt...)**

**Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez contacter le CCAS au 01 64 57 96 00**

## Règlement voirie

Le règlement de voirie est un document qui fixe les dispositions et modalités de coordination administratives et techniques relatives à l'utilisation du domaine public communal, à l'exécution des travaux sur voirie du réseau routier communal et à l'occupation temporaire du domaine public.

Élaboré à partir de divers Codes, décrets, lois et règlements en vigueur, il est opposable au tiers. Il s'adresse aussi bien :

- Aux professionnels, entreprises de TP, concessionnaires, gestionnaires de réseaux (travaux sur chaussée, ouverture de tranchée, réseaux divers, protection du patrimoine végétal, etc.),
- Aux associations souhaitant intervenir sur le domaine public (manifestations culturelles, sportives ou commerciales, permissions de stationnement pour exercer une activité, etc.),
- Aux riverains qui accèdent au domaine public communal ou souhaitent l'occuper (accès privé, stationnement, déménagement, ravalement, travaux en domaine privé nécessitant une emprise sur le domaine public, création d'accès et d'entrées charretières, etc.).

## Guide de la publicité

Un guide de la publicité a été créé, considérant les préconisations architecturales de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine. Il permet d'accompagner chaque usager en vue de sa demande, maximisant l'obtention de son autorisation.

## Besoin d'aide ?

Site communal : <http://www.boutignysuressonne.fr>  
Par mail : [urbanisme@boutignysuressonne.fr](mailto:urbanisme@boutignysuressonne.fr)

## Nouveau : les demandes d'urbanisme en ligne

Les demandes d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne (certificats d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire et permis d'aménager).

Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) permet de déposer librement à tout moment sa demande en ligne. Un accusé d'enregistrement électronique est délivré en premier justificatif, avant de se voir transmettre un accusé de réception électronique.

L'outil numérique est obligatoire pour tous les professionnels, et disponible pour les particuliers, qui peuvent encore déposer des demandes au format papier.

Toutes les démarches sont réalisées au travers de cette plateforme, du dépôt à la notification de l'autorisation. Il sera ainsi possible de déposer, depuis ce même dossier, la déclaration d'ouverture de chantier ou encore sa déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux.

### Pour qui et où ?

- Pour les professionnels et particuliers : <https://gnau14.operis.fr/deuxvallees/gnau/#/>
- Pour les particuliers uniquement : En Mairie, possibilité de toujours déposer son dossier papier à l'accueil ou par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception.



### Une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est en cours

En vigueur depuis avril 2017, les règles nécessitent des précisions sur les annexes, telles que les piscines, la prise en compte des prescriptions architecturales, l'actualisation des annexes du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français ou encore un meilleur maillage à l'intérieur des zones urbaines déjà constituées.

Aussi lors du Conseil municipal de décembre 2022, a été voté le lancement d'une procédure de modification.

La commune est accompagnée d'un cabinet d'urbanisme pour tenir compte de l'ensemble du cadre réglementaire.

La modification n'intervient pas dans le cadre de création de nouvelles zones urbaines ni dans un changement d'une zone à une autre (U, N ou A).

#### Besoin d'aide ?

Site communal : <http://www.boutignysuressonne.fr>

Par mail : [urbanisme@boutignysuressonne.fr](mailto:urbanisme@boutignysuressonne.fr)

Par téléphone, aux horaires d'accueil : 01 64 57 90 10

## Constructions illégales : 6 dossiers d'infraction en cours

Le mitage urbain entraîne des déboisements importants, des raccordements parfois sauvages aux réseaux ou encore la création de « logements » précaires, insalubres et indignes.

La perspective de ces constructions crée une pression foncière sur notre territoire et notamment dans les secteurs des Audigers, de Pasloup ou encore des Grouettes.

Madame Le Maire et l'Adjointe à l'Urbanisme, suppléées des services de l'État au titre de l'Environnement, se sont saisies de six dossiers d'infraction au Code de l'urbanisme et au Code de l'environnement ; les premiers depuis 2021. Ces dossiers sont issus d'infractions constatées dès les prémices.

Les procédures administratives et judiciaires sont longues, mobilisant nos services communaux avec des appuis juridiques coûteux.

La commune a porté plainte pour chacun de ces dossiers et s'est constituée partie civile.

Ce risque de « cabanisation » accroît la volonté d'acquisition de biens dits de « loisirs » en vue d'y créer une construction de type légère. Or, ces espaces ne sont pas voués à accueillir ces modes d'occupations, ni par leur nature ni par leurs équipements inexistantes.

En 2023, comme à l'été 2024, ce sont deux chalets qui ont péri sous les flammes dont l'origine est le mode de chauffage précaire. Lors de ces accidents, les occupants

ont été sauvés par les services de secours qui ont toutefois peine à déployer les moyens de défense immédiats. Les biens enfouis dans des végétations profondes sont éloignés des premiers poteaux incendies.

Dans le cadre d'exécutions non appliquées par les contrevenants constatés, la commune s'est dotée d'astreintes administratives, permettant ainsi d'accroître une pression financière à l'encontre de ces derniers.

Cet outil a permis la mise en œuvre du démontage d'une construction courant 2024.

Il n'est pas acceptable que ces comportements ou ces constructions, parfois précaires, favorisent des abus sociaux (tels que des marchands de sommeil), des différences sur les contributions de taxe entre les administrés et dégradent les espaces naturels qui nous entourent.

- 1 dossier dont le jugement est en faveur de la Commune pour remise en état d'une coupe rase de parcelle par le propriétaire,
- 1 dossier pour lequel le propriétaire a démonté la construction de type chalet,
- 2 dossiers avec constructions pour lesquelles ces dernières ont été victimes d'incendies,
- 2 dossiers toujours en traitement par les services communaux et de l'État,

## Modernisation de l'éclairage public

Fort des constats de la crise énergétique de 2022 la commune a mandaté son prestataire pour diagnostiquer le parc d'éclairage public.

Le diagnostic a mis en exergue :

- La vétusté du parc de candélabres installés il y a plus de 30 ans, avec pour conséquence l'impossibilité de graduer la luminosité, d'intégrer des LED et l'absence de commande à distance pour éclairer partiellement certains secteurs (parking, gare...),
- La nécessité de participer à la réduction de la consommation énergétique dans le cadre de la loi de transition énergétique du 17 août 2015 a mené à l'installation de candélabres programmables et disposant de LED pour la durabilité qui permettra à la commune de graduer la luminosité selon le besoin,
- La nécessité de répondre à la loi sur la biodiversité dans un environnement tel que le paysage de Boutigny-sur-Essonne afin de prendre en compte la notion de paysage nocturne en diminuant la pollution lumineuse à mené à l'extinction la nuit et à une définition d'horaires et lieux de la luminosité.

Enfin, il convient de préciser que l'étendue de la commune et de ses cinq hameaux implique un nombre de candélabres bien plus important que dans certaines villes dont la densité de population est plus importante, avec pour conséquence un territoire plus étendu à équiper et donc plus onéreux.

Les conclusions de notre prestataire ont porté sur la proposition de travaux de modernisation de l'éclairage public estimés à 535 622 € et accompagnées de proposition de subventions d'investissement à hauteur de :

Montant des travaux estimés	535 622 €	%
État - Subvention Fond Vert 2023 <b>Phase 1 - Centre-ville</b>	107 124,5 €	20%
État - Subvention Fond Vert 2024 <b>Phase 2 – Hameaux de Marchais/Pas Loup/Audigers / Jarcy/Pressoir</b>	107 124,5 €	20%
Subvention de la Région Île-de-France (plafonnée à 150 000 €)	149 974 €	28%
PNR du Gâtinais Français - Subvention PNR	10 712 €	2%
Financement de la commune	160 687 €	30%

### Les travaux sont désormais terminés :

À Boutigny-sur-Essonne, le programme de rénovation envisagé compte sept actions d'amélioration des performances écologiques et environnementales des installations :

1. Amélioration de l'efficacité énergétique avec une réduction de 70 % des consommations,
2. Amélioration de la durabilité des luminaires avec le passage aux LED conformes à l'arrêté du 27-12-2018
3. Limitation du halo lumineux de la commune,
4. Adaptation des spectres lumineux conformes à l'arrêté du 27-12-2018,
5. Télégestion de la temporalité de l'éclairage pour mieux s'adapter aux usages des administrés et aux prescriptions du PNR du Gâtinais Français,
6. Télésurveillance des luminaires et du réseau pour optimiser la maintenance corrective,
7. Utilisation du réseau électrique 24/24 pour divers usages (PMV, BVLE, etc.).

La commune a souhaité aller plus loin en proposant un zonage adapté à chaque secteur de la ville et en respectant les contraintes environnementales et la charte du Parc National Régional Gâtinais Français.

Ainsi les axes principaux de la ville sont éclairés jusqu'à 23h par intensité dégressive et jusqu'à 21h pour zones résidentielles.

Deux secteurs en trame noire (corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité), Hameau du Pressoir et une partie du Hameau de Marchais le sont jusqu'à 21h, dans le respect de la charte du PNRGF.

L'extinction de l'éclairage estival ne change pas ; du 15 mai au 15 septembre.



## Inondations : la catastrophe naturelle déclarée

Le 24 mai 2024, notre commune a subi en fin de journée, une fenêtre localisée de précipitations intenses. En 2 heures, il est tombé 40 mm d'eaux pluviales. Les sols étaient saturés. Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été déclenché. Les services de la Préfecture, du SDIS et de Gendarmerie ont été mobilisés avec les agents et les élus.

Un tour de ville permanent a eu lieu sur le terrain par 3 patrouilles d'agents et d'élus, ainsi qu'un démarchage téléphonique auprès des résidents de biens risqués.

Le Pressoir et les Grouettes ont été les plus touchés et ont compté le plus grand nombre d'interventions.

Les pompiers ont été appuyés par la Réserve départementale de Dannemois.

On notera la présence de différents types d'inondations :

- Montée des cours d'eau,
- Recueil des eaux pluviales et/ou boues de ruissellement,
- Débordement des puisards de maisons individuelles (débit d'absorption inférieur au débit des précipitations),
- Fuites (fenêtres de toits, toitures, évacuations des eaux pluviales),
- Dégâts des eaux usées.

La constitution du dossier de demande de catastrophe naturelle a retenu l'attention des services de l'État qui ont reconnu notre commune comme sinistrée.

L'arrêté de catastrophe naturelle délivré le 22 juillet 2024 a permis à l'ensemble des sinistrés de faire leur déclaration auprès des assureurs pour obtenir la prise en charge des frais.

Nous remercions l'ensemble des services de l'État, des Secours ainsi que des agents qui ont œuvré lors de cette nuit.



### Bilan du 24 mai 2024 :

- PCS déployé de 19h à 1h du matin
- 270 m<sup>3</sup> cumulés d'eau pompée
- 1 administré pris en charge

## Prévenir : études en cours du ruissellement

Un cabinet d'ingénierie environnementale procède depuis fin 2022 à l'analyse de notre territoire, complémenté d'études géotechniques pour connaître la topographie ainsi que la nature de notre sous-sol, permettant de mieux comprendre les épisodes humides.

Boutigny-sur-Essonne a une topographie marquée par un plateau agricole en amont, rompu par des parois gréseuses imperméables, se déversant en son fond de vallée de l'Essonne, exutoire naturel.

Les concertations avec les principaux acteurs agricoles de notre territoire ont été menées en mars 2023.

Une première restitution d'ouvrages, principalement naturels, nous a été présentée :

- Mise en place de haies bocagères,
- De bassins tampons,
- De noues drainantes végétalisées,
- Adaptation des profils des chemins ruraux,
- Adaptation et nouveau calibrage des bassins existants.

Le Projet d'exécution sera achevé au cours du deuxième trimestre. Les levées de subventions seront demandées pour attribution en 2026.



## ZAER : pour le développement des énergies renouvelables

Dans le cadre de la loi d'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023, les collectivités locales doivent définir des «Zones d'accélération des énergies renouvelables» (ZAER) sur leur territoire.

La Commune, attachée à poursuivre sa dynamique de développement respectueux de l'environnement, s'engage dans ce dispositif.

Une Zone d'Accélération des Énergies renouvelables correspond à une zone jugée préférentielle et prioritaire par la commune pour le développement des énergies renouvelables, afin de répondre aux objectifs fixés par la programmation pluriannuelle de l'énergie.

Une consultation citoyenne a eu lieu du 10 au 24 février 2025. Il a été retenu des secteurs jugés propices à l'implantation de projets photovoltaïques (toitures, sols artificialisés ou pollués) sur :

1. L'ensemble des zones urbaines (UA, UC, UG, UH, UL) du règlement d'urbanisme en vigueur : pour des projets photovoltaïques ou thermiques sur toitures,
2. Les biens identifiés : pour des projets photovoltaïques sur toiture lorsqu'il s'agit de bâtiments ou sur sols artificialisés ou pollués lorsque ce sont des sols ou des aménagements.



Vous pouvez consulter les biens identifiés en scannant le QR Code ci-contre ou sur le lien suivant :

<https://www.geoportail.gouv.fr>



### Les projets ciblés pourront bénéficier de mécanismes financiers incitatifs.

En revanche :

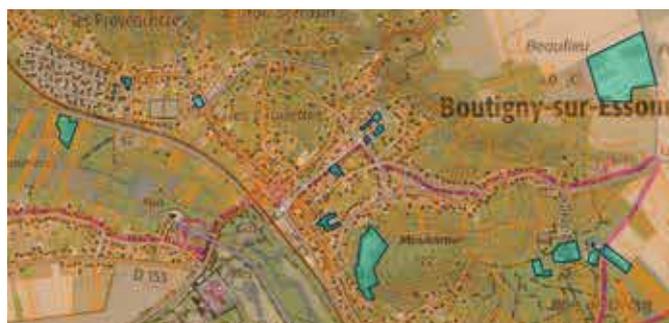
1. Le fait d'être situé en zone d'accélération ne garantit pas à un projet la délivrance de son autorisation ou de son permis,
2. Les zones d'accélération ne peuvent pas être sur une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type 1 (ZNIEFF 1),
3. Ne peuvent être éligibles à une zone d'accélération les zones d'exclusion en référence du plan du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français inclus dans la charte 2011-2026 (les secteurs d'intérêt écologique prioritaires à préserver et continuités écologiques; les secteurs à enjeux paysagers prioritaires, murs d'enceinte et corps de fermes remarquables sur bâtiment existant; la bande des 50 m des lisières des boisements; les carrières; les projets éoliens),
4. Le projet doit, dans tous les cas, respecter les dispositions réglementaires applicables,
5. Un projet peut également s'implanter en dehors des zones d'accélération.



### Le mot de Gaëlle Neves Dos Reis

**Maire adjoint à l'urbanisme et au patrimoine foncier**

« Parce que le cadre de Boutigny est représenté par son patrimoine naturel et son patrimoine bâti, il est impératif de les considérer au sein des transitions énergétiques. »



## Un record de licenciés pour notre club de basket !

Cette saison marque une étape historique pour notre club avec 216 licenciés, un record qui témoigne de notre dynamisme et de l'engouement grandissant pour le basket avec notamment 3 médailles d'argent durant les JO de Paris 2024.

Avec 10 équipes engagées dans le championnat de l'Essonne, nos joueurs et joueuses portent haut les couleurs du club à tous les niveaux de compétition avec des résultats très encourageants.

Nouveauté cette année : l'ouverture d'une section loisirs le vendredi soir, permettant à tous de pratiquer le basket dans une ambiance conviviale et détendue.

Enfin, nous avons le plaisir d'accueillir les plus jeunes basketteurs avec deux créneaux dédiés aux enfants nés en 2018 et 2019, chaque samedi matin/midi, pour leur faire découvrir les joies du jeu et du collectif dès le plus jeune âge.



## Le club de hockey de Boutigny-sur-Essonne

Un esprit familial et une passion partagée pour le roller-hockey. Niché au cœur de Boutigny-sur-Essonne, le club de roller hockey surnommé les Monkeys se distingue par son ambiance chaleureuse et son esprit familial. Fondé en 2004 par une poignée de passionnés, notre club n'a cessé de se développer, attirant des joueurs de tous âges et de tous niveaux.

**Un club pour tous :** Que vous soyez débutant ou joueur confirmé, vous trouverez votre place au sein de notre club. Nous proposons des entraînements adaptés à chaque niveau, encadrés par des bénévoles

passionnés et expérimentés. Les plus jeunes pourront s'initier au roller-hockey grâce à notre école de patinage ou notre section baby hockey, tandis que les adultes pourront perfectionner leurs techniques et participer à des compétitions amicales ou officielles.

**Plus qu'un club, une famille :** Au-delà du sport, le club est avant tout une grande famille. Nous organisons régulièrement des événements conviviaux, tels que des tournois internes, des soirées à thème et des sorties, afin de renforcer les liens entre nos membres. L'esprit d'équipe, le respect et la solidarité sont des valeurs essentielles pour nous.

**Rejoignez-nous !** Vous souhaitez découvrir le roller-hockey, rencontrer de nouvelles personnes et partager des moments inoubliables ? Rejoignez-nous au Gymnase des Singes Verts à Boutigny-sur-Essonne.

Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir notre passion.



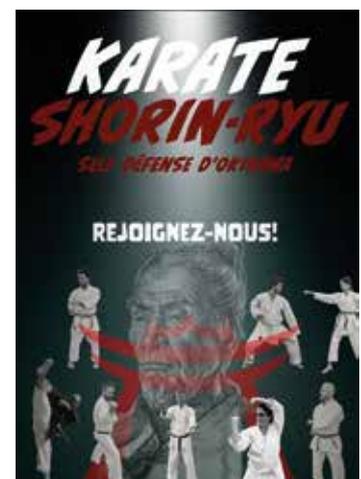
## Rejoignez le karaté club boutigny

Découvrez le Shōrin-Ryū. Le Karaté Shōrin-Ryū (qui signifie : style de la jeune forêt) est le plus ancien style de karaté. Originaire d'Okinawa, il privilégie des mouvements rapides et fluides, inspirés des arts martiaux chinois.

Plus qu'un simple sport, c'est une discipline authentique et complète qui développe la souplesse, la concentration et la maîtrise de soi. Héritier des traditions de combat d'Okinawa, le Shōrin-Ryū inclut aussi une préparation corporelle importante.

Le Shōrin-Ryū est donc idéal pour améliorer sa condition physique tout en découvrant un art martial riche d'histoire, il combine énormément de possibilités et permet de combattre au corps à corps, à distance avec les pieds et les mains, avec les coudes, les genoux, etc.

Venez essayer et plongez dans cette tradition ancestrale et rejoignez nos cours adultes mixtes.



## Plongeurs !

Le club de plongée PEP'S, créé en 2023 à Boutigny-sur-Essonne par un groupe d'amis passionnés, est une toute nouvelle association à taille humaine, accueillant des membres de tout horizon. Son objectif est de promouvoir la plongée sous toutes ses formes, en milieu naturel (mer, lac, carrière) comme en milieu artificiel (fosse). Le club met un accent particulier sur la convivialité et la sécurité, offrant un environnement chaleureux où novices et plongeurs expérimentés peuvent évoluer ensemble. Affilié à la FSGT ainsi qu'à SDI & TDI, PEP'S prône des valeurs telles que l'entraide, l'apprentissage continu, la bonne humeur et, surtout, le plaisir de plonger.

Malgré sa jeunesse, l'association a su se faire une place et dresse un premier bilan positif. Pour sa première année, PEP'S a enregistré 16 adhérents, dont 5 ont suivi une formation pour valider de nouveaux niveaux de plongée, à savoir 2 PE40 (Plongeur encadré à 40 m.), 1 PA40 (Plongeur autonome à 40 m.) et 2 PN (Plongeur Nitrox).

En 2024, plusieurs sorties ont été organisées en Égypte (mer Rouge), Espagne et Chypre (sur la ZENOBIA, l'une des plus belles épaves au monde), mais aussi en France (Angers, Annecy et la Roche en Brenil), alliant moments de loisir et formations techniques.

Ces sorties témoignent de la diversité des activités proposées et de l'engagement du club à offrir à ses membres des opportunités tant récréatives que formatrices. Pour 2025, le club prévoit de structurer son programme de sorties en fonction des attentes de ses adhérents, tout en proposant de nouvelles formations et spécialisations.



## Amoureux de voitures anciennes ?

Le C.A.M.E. a pour but de réunir les amoureux de voitures anciennes, de collection de youngtimers ainsi que de motos anciennes.

Pour cela, le club organise de mars à novembre, chaque troisième dimanche de 9h30 à 12h00, un rassemblement sur le parking de la gare.

Le dimanche 1<sup>er</sup> juin de 8h30 à 17h00, vous pouvez nous retrouver pour notre «Autopuces» annuel qui regroupe une exposition de voitures et motos anciennes ainsi qu'une brocante de pièces détachées.

Diverses animations sont prévues pour cette journée. Restauration sur place.

Le CAME était présent au forum des associations et au Téléthon

Des sorties sont également organisées

- Motos : circuit en Essonne,
- Voitures : circuit en Essonne et Loiret.



## BoutiTeam vous attend à la BoutiKafé !

L'association le BoutiKafé est présente depuis 6 mois au cœur de la commune, au 6 place du Général de Gaulle. Nous continuons l'aventure et souhaitons vous embarquer avec nous. Le BoutiKafé évolue, se développe. Nous souhaiterions proposer une ouverture du café sur plus de créneaux horaires, développer l'offre de boissons et ainsi faire du BoutiKafé votre lieu de convivialité, de rencontres, d'échanges et de rires, en famille, entre amis, voisins...

Votre venue au BoutiKafé, votre partage de talents (bricolage, décoration...) votre générosité ou votre implication comme bénévole sont primordiaux pour faire perdurer et évoluer ce lieu comme celui de tous les Boutignacois. Alors, n'hésitez pas, soyez curieux et venez pousser la porte du BoutiKafé, nous vous accueillerons avec grand plaisir. Vous trouverez le planning des ouvertures affiché au BoutiKafé et sur notre page Facebook.



## Le Foyer rural de Boutigny toujours plus proche de ses adhérents

Toujours proche de ses adhérents, le foyer rural de Boutigny propose un certain nombre d'activités à destination de tous les publics de tout âge.

Des manifestations les complètent tout au long de l'année.



## Les Petits Bouts 2 Bout' fête ses 1 an !

Nous sommes reconnaissantes de tout ce que nous avons pu accomplir au sein de l'association grâce à tous nos soutiens! L'année de lancement a été riche en apprentissage et en événements tels que le marché de la Saint-Valentin, la Chasse aux Œufs, la remise du Kit CP pour les Grandes Sections de l'école maternelle Pierre Sirieux, le goûter de fin d'année pour l'école maternelle, la Fête de celle-ci, le marché et la journée multisports pour Octobre Rose, le marché de Noël, les chaussettes de Noël personnalisées, les box Halloween et Noël et le Spectacle « Bienvenue à la ferme » par la compagnie Mill'notes qui a ravi petits et grands. Grâce à toutes nos actions, nous avons pu effectuer des dons d'un montant total sur l'année de 900 € à l'école maternelle, un don de 353 € à la ligue contre le cancer et un don de 112 € pour le Téléthon. Merci aux bénévoles et ceux qui nous soutiennent. Nous fourmillons d'idées et nous cherchons des bénévoles qui comme nous ont à cœur de proposer des activités aux familles de Boutigny, alors n'hésitez pas à nous contacter vous êtes tous les bienvenus!



## Association Le GEAI

Le Geai est une association locale de protection de l'environnement dans la moyenne vallée de l'Essonne et de l'École. Son siège social est à Boutigny-sur-Essonne, mais nous rayonnons sur les communes voisines.

L'association compte une centaine d'adhérents.

Nous proposons des actions concrètes, des ateliers participatifs, des sorties sur le terrain...

En 2024 on peut citer :

- Chantier nature sur la pelouse calcaire au chemin du marais acquis par la commune de Boutigny et qui abritait un certain nombre d'espèces d'orchidées que l'embroussaillage avait fait disparaître. En juillet nous avons organisé une visite de ces parcelles afin d'observer le résultat et nous avons pu constater un festival de floraisons et d'insectes, suite à notre intervention,
- Opérations de ramassage des déchets (dans le cadre d'Essonne Verte Essonne propre) à Maisse,
- Sorties découverte des richesses naturelles de notre belle région : orchidées à Puisselet le Marais, oiseaux à d'Huison Longueville et Champmotteux,
- Après les ateliers « Fresques du climat » et « Inventons nos vies bas carbone », le Geai a organisé pour la première fois une « fresque de la biodiversité », qui permet aux participants de comprendre le pourquoi et les leviers d'actions possibles,
- Opérations « tous au compost » : Démonstrations pratiques chez des particuliers, les biodéchets n'ont pas leur place dans les poubelles !
- Vigilance sur les dossiers : Nous donnons notre avis lors de l'enquête publique pour le renouvellement de la charte du PNR du Gâtinais.



## Journée « J'aime la nature propre » du 15 mars.

Nous étions 8 chasseurs 2 non-chasseurs et une adolescente. Nous avons collecté 4 m<sup>3</sup> de déchets du Pressoir jusqu'à la limite de Milly ce qui correspond à environ 1 km de bord de route. Nous espérons renouveler l'opération l'année prochaine et espérons être plus nombreux.



# Au cœur du bourg, la vie commerçante



## La boulangerie « Le Pain des 2 Vallées » vous ouvre ses portes

Pour répondre aux attentes des habitants de notre commune, le boulanger a modifié ses jours et horaires d'ouverture. Vous pouvez, désormais, le retrouver du mardi au samedi, de 7h à 13h, puis de 16h à 19h et, le dimanche de 7h à 13h. Tous les pains, viennoiseries et pâtisseries étant fabriqués sur place, une nouvelle orientation a été donnée afin de satisfaire les demandes du plus grand nombre. Au long de la semaine, des produits simples vous sont proposés. Et le week-end, d'autres viennoiseries et pâtisseries viennent compléter. Et il reste toujours possible de passer une commande 48 h à l'avance pour toute demande particulière.



## Une nouvelle boutique alimentaire

Notre commune accueille FLAVEUR qui propose des produits frais et secs sélectionnés pour leurs qualités et majoritairement locaux. Sa créatrice souhaite promouvoir et renforcer le « bien manger » et elle vous propose de concilier plaisir gustatif, santé et environnement.

Situé au 3 bis rue de Milly, ce nouveau commerce est ouvert le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h30, puis de 15h à 19h et le samedi de 8h30 à 13h. Il est, aussi, possible de faire vos courses en ligne pour récupérer votre commande : [www.flaveur.fr](http://www.flaveur.fr)

## Saveurs de tous les jours

### Au Bon Pain

Dorian Biard  
3, Rue de La Ferté-Alais / 01 64 57 90 30

### Entre Saveur et Jardin

Fabrication de terrines et de soupes  
Martine Verrechia  
23, Rue de La Ferté-Alais / 01 60 78 48 57

### Superette PROXI

Monsieur Wahia  
1, Rue de Milly / 01 64 57 91 75

### Les Abeilles de Pasloup

Apiculture  
134 rue de La Ferté Alais / 07 69 42 23 22 -  
[lesabeillesdepasloup.fr/](http://lesabeillesdepasloup.fr/)

### Miellerie du Gâtinais

Apiculture - Thierry Sergent  
7, Chemin de la Jonnerie / 01 64 99 93 71

### Au-dessus, sur l'étagère du haut

Confitures et sorbets  
Delphine Roger Teyssedre  
31, rue des Grouettes / 06 70 47 67 09

### Allo Pizza

Pizzeria  
7, Place du Général de Gaulle  
01 69 90 26 66

### Délice pizza

Food truck le mercredi  
Parking de la gare / 06 14 84 37 29

### Le 20 avril

Food truck le jeudi - Bar à vin  
Parking de la gare / 06 61 40 74 41

### Les Saveurs du Grill

Food truck le jeudi, Rôtisserie  
et spécialités portugaises  
Parking de la gare / 06 03 79 83 17

# LE MARCHÉ DE BOUTIGNY- SUR-ESSONNE

- Tous les samedis de 8h à 12h30 •
- Parking de la gare •

Chaque premier samedi du mois  
Paniers gourmands à gagner !



## Vos rendez-vous du marché

### La Ferme du Fourcheret

Produits du terroir - Laurent Raymond  
Ferme du Fourcheret 91720 Maisse  
01 64 99 56 51

### L'Atelier d'Mlo

Vente de produits alimentaires, achat et  
vente de produits préparés sur les marchés  
Maria Lemoine  
33, route de la Ruchère  
91820 Vayres-sur-Essonne

### Fromager

Fromagerie et produits de Savoie  
M., Mme Rocq  
06 81 22 76 25

### Maud et Nicolas

Boucherie, charcuterie, traiteur  
06 83 12 71 59/06 84 75 05 66

### Primeur

Laurent Alexandrino  
07 61 80 25 94

## Des services à deux pas

### Pharmacie

Philippe MONTAUFIER  
8, Place du Général de Gaulle  
01 64 57 92 00

### La Roulotte à Fleurs

Fleuriste - Karina Maréchal  
3, Place du Général de Gaulle  
01 69 89 33 13

### Tout est là

Tabac, Presse, Loto, Librairie  
Mme Jessica Vatel  
2 boulevard Gilles David  
01 64 57 95 74

### Comptoir Immobilier de France,

#### Agence du Gâtinais

Agence Immobilière  
Sébastien Desbourdes et Stéphane Doyet  
7 place du Général de Gaulle  
06 03 03 47 26/06 68 68 27 88

### RS Tifs - Madame Romane BURES

Salon de coiffure mixte -  
3, Place du Général de Gaulle  
01 64 57 92 01

### Emilie Esthétique

Institut de beauté  
14, Bd Jules David//01 60 79 23 37

### Coiffure Richard - Karine Richard

Salon de coiffure mixte 14, Bd Jules David  
01 69 90 25 05

### Infini-Tifs - Valérie Loisel

Salon de coiffure mixte  
1, Rue de Milly//01 64 57 81 51

### Boutigny Automobiles

Garage Renault - M. et Mme Viard  
5, Rue de Milly//01 64 57 90 24

## Des places réservées pour favoriser le commerce

Vous pouvez, maintenant, vous garer à proximité du centre-bourg afin de faciliter l'accès aux commerçants sans entraver la circulation ni encourager le stationnement en double file obstruant les mobilités douces.



Trois places «Arrêt Minute» sont aménagées dans le prolongement de la place Charles de Gaulle, sur le côté droit de la rue de La Ferté Alais. Réservé à l'usage des clients des différents commerces, il est recommandé d'y stationner quelques minutes afin que chacun puisse en bénéficier!

# Planning des vacances scolaires 2025

## Lundi 7 juillet | 10h-16h

### Multisports : Tennis / Jeux traditionnels

Gymnase	Avec Hatem et Kévin	
Âge : CP - CM2	24 places	Prix : 5,00 €

## Lundi 7 juillet | 11h-12h

### Bébé lecteur

Bibliothèque	Avec Karine	
Âge : PS-GS	8 places	Prix : 2,00 €

## Mardi 8 juillet | 10h-16h

### Multisports : Jeux d'eau / Scratch ball / Cerf volant

Stade de Boutigny	Avec Hatem et Kévin	
Âge : CP - CM2	24 places	Prix : 5,00 €

## Mardi 8 juillet | 10h30-12h

### Jeux de société

Bibliothèque	Avec Karine	
Âge : MS-GS	10 places	Prix : 2,00 €

## Mercredi 9 juillet | 10h-16h

### Journée nature

Bibliothèque	Avec Karine et Laure	
Âge : CP - CM2	16 places	5,00 €

## Jeudi 10 juillet | 7h-19h

### Journée plage

Deauville	Avec Hatem, Kévin et Laure	
Âge : ADOS	30 places	15 €

## Jeudi 10 juillet | 10h

### Accrobranche 1 parent/ 1enfant

Accrobranche		
Âge : PS-CM2	20 places	4,00 €

## Vendredi 11 juillet | 10h-11h30

### Éveil motricité

Bergerie	Avec Hatem et Karine	
Âge : PS-GS	10 places	3,00 €

## Vendredi 11 juillet | 14h-15h | 15h-16h | 16h-17h

### Escape Game avec Game Time Évasion

Mairie	Avec Hatem	
Âge : PS-CM2	30 places	5,00 €

## Vendredi 11 juillet | 17h30-18 h 30 | 19h-22 h

### Soirée ado à la suite Escape Game

### Bal de fin d'année Dress Code Hawaiï

Mairie	Avec Karine, Hatem et Laure	
Âge : ADOS	20 places	7,00 €





### Mardi 15 juillet | 10h-12h

#### Art du déplacement

Gymnase	Avec François	
Âge : CP-CM2	10 places	3,00 €

### Mardi 15 juillet | 13h30-15h30

#### Art du déplacement

Gymnase	Avec François	
Âge : ADOS	10 places	3,00 €

### Mardi 15 juillet | 10h-12h

#### Pâtisserie

Mairie	Avec Louisiane	
Âge : 3-6 ans	8 places	4,00 €

### Mardi 15 juillet | Après-midi

#### Piscine pour brevet de 50 m (obligatoire pour participer à la journée canoë)

Piscine Milly	Avec Hatem et Kévin	
Âge : ADOS	16 places	

### Mercredi 16 juillet | 10h-12h

#### Atelier créatif

Mairie	Avec Louisiane	
Âge : 3-6 ans	8 places	2,00 €

### Mercredi 16 juillet | 14h-18h

#### Atelier créatif

Mairie	Avec Louisiane	
Âge : CP-CM2	18 places	2,00 €

### Mercredi 16 juillet | 10h-16h

#### Sortie vélo

Gymnase	Avec Kévin et Hatem	
Âge : 9-14 ans	12 places	5,00 €

### Jeudi 17 juillet | 10h-16h

#### Badminton et football

Gymnase	Avec Hatem et Kévin	
Âge : CP-CM2	24 places	5,00 €

### Vendredi 18 juillet | 10h-16h

#### Pâtisserie

Mairie	Avec Louisiane	
Âge : CP-CM2	18 places	4,00 €

### Vendredi 18 juillet | 10h-16h

#### Journée canoë

RDV mairie	Avec Kévin et Hatem	
Âge : ADOS	16 places	9,00 €

## Les événements à venir

### 6 septembre

#### Fête des Familles

au Stade

### 4 octobre

#### Pressoir à Pommes

Parking de la gare

### 6 septembre

#### Feu d'artifice

Au stade

### 28 Novembre

#### Illumination du Sapin de Noël

Parking de la gare

### 7 septembre

#### Forum des Associations

Gymnase des Singes Verts

### 6 décembre

#### Téléthon



# État civil



## Naissances

- 11/02/2024 • MARIN Adrian
- 23/03/2024 • PERRINE Elsa
- 18/04/2024 • NABE Mamady
- 07/05/2024 • ABADOU Kayden
- 05/07/2024 • ANTUNES Emma Gabriela
- 29/08/2024 • DE BARROS SOARES Isia
- 19/09/2024 • DIVET Azalia
- 16/12/2024 • ALMEIDA MENDES Éléna



## Décès

- 02/01/2024 • PELINO Marie-Louise Fernande veuve LE ROUX
- 05/01/2024 • ALCHAMOLAC Réjane Elodie Blanche divorcée BRISSET
- 13/01/2024 • FOREST Françoise Andrée Georgette épouse BREILLOUX
- 23/01/2024 • LAFORGE Simone Thérèse Germaine veuve HOLUIGUE
- 02/02/2024 • FRANQUIN Maurice Georges
- 08/02/2024 • TAVERNIER Maurice Raymond André
- 13/02/2024 • COSSO Arlette Jane veuve STARON
- 23/02/2024 • FASNACHT Claude Paul Robert
- 23/02/2024 • JAMET Jacqueline Valérie veuve CHIROUX
- 25/02/2024 • SIMO SANCHIS Leonor veuve PANACH PEREZ
- 01/03/2024 • DUFOUR Ginette Simone Marie veuve BOURDIN
- 03/03/2024 • LANNOY Jean-Paul Georges
- 20/03/2024 • CHARBONNEL Myriam Simone Monique
- 02/04/2024 • DA SILVA Christophe
- 29/04/2024 • SAVOYE Jean Claude
- 10/06/2024 • REICH Florence Élisabeth
- 12/06/2024 • WICKS Frank James
- 14/06/2024 • SCHMITT France Roberte Marie épouse GEORGIN
- 13/07/2024 • DEBONNET Arlette Agnès Georgette épouse COMBE
- 11/08/2024 • MASSARI Georges
- 24/10/2024 • PICCO Cyril
- 28/10/2024 • DÉ Alain Gérard
- 06/11/2024 • VALLÉE Carine Louise Irène
- 08/11/2024 • LERMITTE Antoinette Raymonde Madeleine veuve PLONCARD
- 09/11/2024 • VATIN Pierre Georges René
- 11/11/2024 • HELMIG Hilda veuve SENDOUK
- 16/11/2024 • RICHEZ Jacqueline Virginie Berthe Marie divorcée CRESP
- 19/11/2024 • BRUNET Marcelle Charlotte veuve BENOIST
- 22/11/2024 • NARDON Claude Camille Jules
- 23/11/2024 • CARLIER José Lucien
- 26/12/2024 • PETIOT Pierre Jacques
- 28/12/2024 • RUBIN Patricia Jeanne Maria Hélène



## Mariages & PACS

- 06/01/2024 • BALOG Sabrina Audrey  
& LEROY Cédric Serge Jacques
- 06/01/2024 • THOMAS Anne Isabelle Nicole Ginette  
& KHELLAF Khemis Boumediene
- 04/05/2024 • TAMINI Coralie Geneviève Eliane  
& VERNEAU Benoît Bernard
- 11/05/2024 • MALET Jennifer Simone Brigitte  
& MAILLOT Yannick
- 08/06/2024 • GILLOT Lauriane Valérie  
& PORTOGHESE Teddy
- 29/06/2024 • DELCOURT Amandine Pauline Isabelle  
& KHIBICH Mustapha
- 29/06/2024 • ARNOUX Frédérique  
& DABILA Lucien Albert
- 21/09/2024 • CHIPAN Florence Pascale  
& POULIN Georgie Christophe
- 19/10/2024 • ROME Emeline Alice Gabie  
& LOPES DOS SANTOS Christophe
- 19/10/2024 • CHABREYRON Alexandra Elodie Maude  
& LABERGRIS Mathias Georges Cyril
- 16/11/2024 • QUENTEL Mélanie  
& BOULBEN Sébastien

## Expressions politiques

### TOUJOURS PLUS UNIS POUR BOUTIGNY

Tribune de la majorité municipale

Madame, Monsieur,

En préambule de notre tribune, Christopher Trierweiler a un message pour vous :

« Depuis plusieurs années, j'ai eu l'occasion d'observer le travail de l'équipe municipale en place. J'ai pu mesurer son engagement, sa capacité à gérer les défis du quotidien. À travers ses actions, elle a toujours fait preuve d'un esprit sain, d'une écoute attentive et d'un véritable attachement aux besoins des habitants. Rejoindre cette majorité, c'est donc contribuer activement à une dynamique positive, dans la continuité des projets déjà engagés et avec la volonté d'apporter mes idées. Ce choix repose avant tout sur une confiance profonde dans les compétences et les valeurs qu'elle porte. Boutigny mérite des élus impliqués, qui œuvrent ensemble pour le bien commun. Je suis fier de prendre part à cette aventure aux côtés d'une équipe en laquelle j'ai pleinement confiance. »

Christopher Trierweiler – Tête de liste « À vos côtés pour notre village ».

Ainsi, accueillir M. Trierweiler à nos côtés, c'est prendre le parti d'une commune apaisée et résolument tournée vers l'intérêt général, le seul qui compte.

Loin donc des querelles personnelles qui n'honorent personne, nous continuons à avancer avec des projets qui se finissent comme le déploiement de l'éclairage nocturne résolument économe en énergie, tout en engageant de nouveaux chantiers comme la restauration de l'église et la réhabilitation de notre école élémentaire.

Si ces projets sont rendus possibles, c'est aussi par une gestion budgétaire rigoureuse et proportionnée. À ce sujet, nous tenons à remercier l'ensemble des élus d'opposition de la commune qui ont voté, avec nous, la hausse de la fiscalité. Cela nous permet, aujourd'hui, de mener ces projets. Cet effort collectif, car avant d'être élus nous sommes aussi des contribuables, est de nature à exiger des résultats et à maintenir cette sobriété quant à la conduite de l'action municipale.

Si, bien entendu, la sobriété oblige à limiter certaines dépenses, nous tenons à rappeler à chacune et chacun d'entre vous que ce sont les habitants qui font avant tout vivre la commune ; ce n'est pas la Municipalité.

Aussi, nous ne pouvons que nous réjouir de voir quelques initiatives fleurir çà et là pour préserver l'esprit village de la commune. C'est important et cela nous donne de la force pour tenir cette fin de mandat, mandat qui, chacun le sait, a été difficile par les épreuves rencontrées.

Vous nous avez permis de résister, ensemble restons toujours plus unis pour Boutigny.

### GHISLAINE HERSANT

**Non inscrite – Opposition**

Projets réservés à la majorité, rares commissions, dossiers découverts lors du conseil municipal

Les réseaux sociaux ne sont pas la panacée pour communiquer, 10 mois avant la fin du mandat,

comme par hasard le petit botignacois va paraître en papier,

À vos côtés pour notre village

### DANIEL DENIBAS

**Non inscrit – Opposition**

Texte non fourni

### PIERRE GÉRARD

**ENSEMBLE POUR BOUTIGNY**

**Opposition de gauche**

Texte non fourni

S&O ★ CHEMIN DE GRANDE COMMUNICATION N°153  
BOUTIGNY SUR ESSONNE

MARCHAIS

MONDEVILLE

CHEVANNES

MEN



0<sup>k</sup>·9



7<sup>k</sup>·4



12<sup>k</sup>·9

16<sup>k</sup>·6